

595.705-44
INSECTS

© Biodiversity Heritage Library, http://www.biodiversitylibrary.org/ www.zobodat.at

109312

Entomologische Zeitung

herausgegeben

von dem

entomologischen Vereine zu Stettin.

Redaction:
C. A. Dohrn, Vereins-Präsident.

In Commission bei den Buchhandl.
Fr. Fleischer in Leipzig u. R. Fried-
länder & Sohn in Berlin.

No. 1 - 6.

39. Jahrgang.

Januar - Juni 1878.

Description des Selenophorus de l'Amérique

par

J. Putzeys.

Frappé de la confusion où se trouvent, dans la plupart des collections, les insectes appartenant au genre Selenophorus de Dejean, je m'étais proposé de faire une monographie de ce genre, c'est à dire, d'en établir nettement les caractères, de déterminer la place qu'il doit occuper dans les Harpaliens et de décrire les nouvelles espèces que Dejean n'a point connues.

Je n'ai pas tardé à reconnaître les difficultés d'un tel travail.

Prenant pour types du genre les quatre formes principales: *S. alternans*, *integer*, *sinuatus* et *anceps*, j'ai pu en déduire les caractères essentiels des Selenophorus, mais j'ai dû reconnaître que la plupart de ces caractères se rencontrent également dans d'autres groupes de Harpaliens. Tel est le cas, notamment, pour celui qu'a indiqué Mr. Le Conte*) pour séparer les Selenophorus des Harpalus: l'absence de soies au côté externe des paraglosses, jointe à

*) Proc. Am. Phil. 1865 p. 99.

ordinairement les deux extrémités; parfois cependant il disparaît avant le bord antérieur. Des deux côtés de la base, il existe toujours une dépression qui n'est jamais très profonde, mais qui souvent s'élargit et devient alors moins distincte. Parfois la base est entièrement ponctuée, le plus souvent elle ne porte quelques points qu'autour des fossettes basales.

Les élytres sont oblongues ou ovales, ordinairement tronquées plus ou moins obliquement à la base, toujours un peu sinuées avant l'extrémité; dans quelques espèces la sinuosité est très profonde et forme en quelque sorte une échancrure (*sinuatus*, *promptus*).

La base des élytres porte un sillon transversal qui se relie, d'un côté à la 1^{ère} strie, de l'autre au bord marginal avec lequel elle forme, aux épaules, un angle plus ou moins droit (*pyritosus*, *scitulus*), plus ou moins arrondi (*sinuatus*, *promptus*, *discopunctatus*).

Ce sillon est parfois droit (*pyritosus*), parfois très arqué (*anceps*).

La profondeur des stries varie suivant les espèces; bien que les stries soient parfois (*sinuatus*, *fatuus*), mais rarement, très superficielles, elles ne disparaissent jamais complètement; leur ponctuation est habituellement fine et peu distincte; les intervalles sont, ou plans (*alternans*, *sinuatus*) ou convexes (*amaroides*): le plus souvent ils sont lisses et glabres, à l'exception des intervalles externes qui sont fréquemment couverts de petits points pilifères; parfois ils sont entièrement ponctués (*anceps*) ou chagrinés, ou entièrement pubescens.

La 2^e strie part d'un point ombiliqué qui donne également naissance à la strie préscutellaire; celle-ci manque parfois (*flavipes*, *coracinus*) ou est très courte (*paganus*).

On remarque sur chaque élytre trois rangées de points, plus ou moins gros (parfois formant de véritables fovéoles (*alternans*, *aequinoctialis*) au nombre de 5 à 9: la 1^{ère}, dans le 3^e intervalle, appuyé contre la 2^e strie; la 2^e dans le 5^e intervalle ou plutôt dans la 5^e strie; la 3^e dans la 7^e strie. Le 9^e intervalle porte également une rangée de fovéoles largement interrompue au milieu.

La pointe sternale s'élargit ordinairement après les lanches antérieures; elle est assez rarement rebordée (*coracinus*, *punctulatus*, *fossulatus*, *granarius*). Son extrémité est munie de quelque longs poils.

Les épisternes du métathorax sont étroits, près du double plus longs que leur largeur à la base; quelquefois ils sont un peu plus larges et plus courts; parfois aussi plus courts que

la largeur basale (*Lacordairei*). — Leur punctuation est ordinairement assez superficielle; dans certaines espèces, elle est beaucoup plus profonde et plus dense (*Batesi*).

Le dernier segment de l'abdomen est légèrement sinué de chaque côté de l'anus; on y distingue chez le ♂ deux points ombiliqués, 4 chez la ♀.

Les pattes sont, ou courtes et assez robustes (*alternans*) ou allongées et grêles (*sinuatus*, *punctulatus*). Dans le premier cas, elles portent extérieurement des poils spinuleux et, aux deux dernières paires, des soies assez serrées. Les tibias intermédiaires et postérieurs sont toujours un peu arqués.

Les tarsi antérieurs et intermédiaires sont toujours plus étroits dans les ♂ que chez la plupart des Harpaliens, et garnis en dessous de deux rangs de squammules allongées. — Leurs dimensions relatives diffèrent assez sensiblement: tantôt, ils décroissent faiblement en longueur depuis le 1^{er} jusqu'au 4^e (*integer*), tantôt le 1^{er} a plus que sa longueur normale. — Chez la ♀, le 1^{er} est près du double plus long que le 2^e; parfois est notablement élargi (*chalybaeus*) et, sous ce rapport, il se rapproche de celui des *Gynandropus*. — Les tarsi des tibias postérieurs fournissent un bon caractère: le plus souvent ils sont allongés et leurs articles 2 et 3 sont beaucoup plus longs que larges; chez certaines espèces ils sont plus courts et les mêmes articles sont triangulaires et à peu près aussi larges que longs (*pyritosus*, *Beauvoisi*, *troglydites*).

La couleur dominante est le bronzé avec les palpes, les antennes, le labre et les pattes testacés. Quelque fois les marges du corselet et l'extrémité des élytres sont de cette dernière couleur. Quelques espèces sont noires; d'autres, enfin, sont testacées avec la suture ou le centre des élytres noires. Quelquefois les pattes ou seulement les cuisses sont noires, ou plusieurs articles des antennes sont tachés de noir.

A. Tarsi postérieurs courts.

I. 3 séries de fovéoles (serobes longs).

a) Angles postérieurs du corselet droits. Epaves anguleuses.

<i>pyritosus</i>	1
<i>distinctus</i>	2
<i>stigmaeus</i>	3

	alternans	4
	apicalis	5
	tesselatus	6
b) Angles postérieurs du corselet obtus. Angles antérieurs avancés.	yucatanus	21
	aequinoctialis	22
	Sallei	11
II. 3 séries de points.		
1. corselet rétréci en arrière, sans angles saillans.	Beauvoisi	65
	cinctus	64
	thoracicus	88
	flavilabris	62
	excisus	89
2. corselet carré.	dubius	81
	trogodytes	13
	pedicularius	12
	puellus	55
	rufulus	54
	ovalis	16
B. Tarses postérieurs longs.		
I. Elytres subéchancrées avant l'extrémité.		
a) Epaules anguleuses.		
† pointe sternale rebordée	obscurus	87
†† pointe sternale non rebordée	vilis	53
b) Epaules obtuses.	chalcosomus	28
	sinuatus	29
	parumpunctatus	30
	emarginatus	34
	fatuus	31
	cardionotus	35
	exilis	33
	subsinnuatus	36
	promptus	44
	xantholomus	49
II. Elytres simplement sinuées.		
× glabres.		
a) corselet rétréci vers la base sans angles saillans.		

(a) pas de strie préscutellaire.

‡ pointe sternale rebordée

flavipes 52

coracinus 85

†† pointe sternale rebordée

myrmidon 37

(β) une strie préscutellaire.

1. pointe sternale rebordée,

⊙ Epaules anguleuses.

granarius 17

chalceus 14

punctulatus 59

barysomoides 57

pampicola 58

fossulatus 8

multipunctatus 9

pusillus 10

⊙⊙ Epaules obtuses.

modestus 86

2. pointe sternale non rebordée.

‡ Epaules obtuses.

* scrobes courts.

discopunctatus 25

striatopunctatus 41

puncticollis 42

mundus 32

aereus 56

aurichalceus 76

agilis 77

rufulus 54

assimilis 61

anceps 96

Faldermanni 95

cordatus 38

promptus 44

antarctioides 45

subcordatus 46

mendicus 48

satyrus 47

tibialis 80

gagatinus 93

granarius 17

fulvicornis 75

xantholomus 49

** scrobes longs.

integer	66
chalybaeus	67
blandus	68
tarsalis	69
propinquus	70
affinis	71
punctipennis	72
vicinus	74
irinus	94
splendidus	97

†† Epaules anguleuses.

opalinus	92
poeciloides	91
irideus	93
seriatoporus	20
rufescens	24
subaeneus	23
opacus	27
obscuricornis	26
lugubris	51
pullus	50
scitulus	39
foveatus	40

b) corselet carré ou rétréci en avant. Angles droits.

* Epaules obtuses.

variegatus	7
genuinus	43

** Epaules anguleuses.

⊙ pas de strie pré-scutellaire.

quadricollis	82
------------------------	----

⊙⊙ une strie pré-scutellaire.

Lacordairei	90
Batesi	80
pleuriticus	84
coracjnus	85
amaroides	18
ovalis	16
ellipticus	15
pusio	79
misellus	78

×× Dessus chagriné.

Epaules obtuses.

Scrobes longs

punctatulus	98
-----------------------	----

glabripennis . . .	99
luridus	100
rufilabris	101
liodiscus	102
rugulosus	103

XXX dessus pubescent.

(α) strie préscutellaire très
courte.

pagannus	104
velutinus	105

(β) strie préscutellaire nor-
male.

pubifer	106
circumfusus	107
rugipennis	108

1. *S. pyritosus* Dej. sp. IV. 84.

Long. 10. — El. 6. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé avec les côtés du corselet et des élytres verts; palpes, base des antennes, pattes, bords du labre et anus testacés. Dessous du corps d'un noir plus foncé.

Mandibules striées en dessus; serobes atteignant l'extrémité du labre; celui-ci transversal à côtés parallèles, légèrement échaneré; base de l'épistome tronquée au milieu, oblique sur les côtés; fovéoles latérales du sinciput courtes et profondes, se terminant brusquement en face de la partie supérieure des yeux. Sommet de la tête parsemé de très petits points peu serrés. Antennes courtes, n'atteignant pas la base du corselet.

Corselet en carré transversal, un peu rétréci en avant où il est légèrement arrondi; les côtés de sa moitié inférieure sont droits jusqu'aux angles où ils sont un peu sinués et élargis; les angles sont droits. La base est bi-sinuée, échancrée de chaque côté avant le milieu; les angles antérieurs sont très arrondis et peu avancés; le sillon longeant les côtés est régulier et se prolonge jusque vers l'échancrure de la base. L'impression transversale postérieure est arquée et ne se réunit point aux fossettes latérales; celles-ci, éloignées de la base, sont ponctiformes. Le sillon longitudinal est fin et atteint la base.

Les élytres sont oblongues-ovales, subparallèles, tronquées à la base, un peu rétrécies à l'extrémité qui est légèrement sinuée. Le sillon basal est presque droit, ne se relevant qu'aux épaules même où il forme un angle droit. La surface est peu convexe; les stries sont fines, à peine distinctement ponctuées: les points des trois séries ordinaires, placés sur les 2^e, 5^e et 7^e stries sont très gros et fovéolés. La strie préscutellaire.

droite, est 3 fois aussi longue que l'écusson. Les intervalles sont faiblement relevés; les deux premiers sont plus étroits que les suivans; le 8^e, ainsi que l'extrémité des 5^e, 6^e et 7^e, sont parsemés de petits points pilifères. Le corselet est lisse en dessous. La pointe sternale est élargie avant son extrémité qui n'est point rebordée. Les épisternes du métasternum sont très longs et très étroits, parsemés de points assez gros, mais peu profonds. Les segmens abdominaux sont parsemés de petits points pilifères.

Antilles, Mexique, Guatemala.

J'ai vu dans la coll. Chevrolat, sous le nom de *Tuspanus*, plusieurs individus chez lesquels les côtés du corselet ne sont nullement élargis aux angles postérieurs. J'en possède un semblable du Guatemala. Sous tous les autres rapports, cette variété est semblable aux individus typiques.

2. *S. distinctus* n. sp.

Long. 8. — El. $4\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Plus petit et plus étroit que le *pyritosus*; coloré de même, si ce n'est que les revers des bords du corselet et des élytres sont testacés. L'extrémité des élytres est plus distinctement ferrugineuse. Le corselet, plus carré, est ordinairement plus arrondi avant les angles antérieurs; il n'est nullement élargi aux angles postérieurs; la base est échancrée de même, mais ses côtés se prolongent plus obliquement; le sillon marginal n'est pas interrompu au dessus de l'écusson; les élytres sont un peu plus longues; les stries sont plus fines, nullement ponctuées; les gros points de la 5^e strie sont moins larges; les intervalles sont plus plans; les antennes sont plus longues: elles atteignent la base du corselet.

Colombie. 9 ind. (coll. de Chaudoir); un 10^e ind. est étiqueté: États-unis.

3. *S. stigmus* Germ. Ins. sp. nov. p. 25. *impresus* Dej. sp. IV. 82.

Long $8\frac{1}{2}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{3}{4}$ M.

D'un brun bronzé clair; palpes, base des antennes, pattes, labre, bords du corselet et des élytres tant en dessus qu'en dessous, testacés.

La tête est comme celle du *pyritosus*, mais les impressions entre les antennes sont plus petites; le corselet est un peu plus court, plus transversal, côtés antérieurs plus arrondis, rétréci dans sa moitié inférieure; angles de la base très obtus;

la base même est bi-sinuée; les angles antérieurs sont moins avancés, plus largement arrondis; les fossettes latérales sont plus profondes; on remarque quelques petits points vers les angles dont la surface est déprimée; le sillon longitudinal est plus profond que dans le pyritosus et le sillon marginal se prolonge sur le milieu de la base comme chez le distinctus. Les élytres ont la même forme que celles du pyritosus, un peu plus arrondies sur les côtés, plus distinctement sinuées à l'extrémité; les épaules sont brièvement épineuses; les gros points des 3^e, 5^e et 7^e intervalles sont encore plus larges.

Etats-unis méridionaux.

4. *S. alternans* Dej. sp. IV. 86. *lineatopunctatus*
Dej. sp. IV. 86.

Long. $7\frac{3}{4}$. — El. 5. — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

D'un bronzé un peu verdâtre, surtout sur la tête et le corselet. Palpes testacés (leur dernier article obscur à la base) de même que les trois premiers articles des antennes, le labre, les pattes et une fine bordure du corselet et des élytres; à l'extrémité de celles-ci la bordure s'élargit souvent et occupe parfois le quart apical. Le revers du bord du corselet et des élytres est également testacé. Les antennes dépassent la base du corselet. Les fovéoles intra-antennaires sont courtes, étroites, obliques. — Le corselet est court, transversal, élargi à la base qui est faiblement sinuée; le bord antérieur est tronqué, ses angles sont à peine avancés; arrondis; les côtés sont faiblement arqués avant le milieu, puis droits jusqu'aux angles postérieurs qui sont très droits; la surface est lisse, seulement on remarque quelques petits points assez superficiels aux fossettes postérieures, lesquelles se bornent à une dépression peu marquée. — Les élytres sont ovales-oblongues, tronquées un peu obliquement à la base, sinuées à l'extrémité. Les stries sont fines, sans ponctuation distincte; la strie préscutellaire est fine, deux fois aussi longue que l'écusson; les intervalles sont plans, le 1^{er} est plus étroit que les suivans; les deux derniers sont parsemés de points pilifères qui sont plus nombreux vers l'extrémité; tous les intervalles portent quelques points semblables au quart postérieur. Le dessous du corselet est lisse; les segmens de l'abdomen sont parsemés de points pilifères.

Le *S. lineatopunctatus* D. est établi sur des individus un peu plus petits et un peu plus étroits. Ils ne présentent pas de différences essentielles.

Le *S. alternans* diffère du *stigmatosus* par sa taille moindre, ses élytres plus courtes, son corselet plus large, nullement rétréci à la base et dont les angles postérieurs sont moins arrondis.

Brésil, Uruguay, Amazone, Cayenne, Venezuela; St. Domingue, Mexique.

5. *S. apicalis* n. sp.

Long. $5\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Il se distingue de l'*alternans* par sa taille beaucoup moindre, son corselet plus arrondi dans sa moitié antérieure, ses épaules moins anguleuses, les intervalles des stries plus convexes.

Amazone (Bates). 1 ind. (coll. de Chaudoir).

6. *S. tessellatus* n. sp.

Long. 6. — El. $3\frac{3}{4}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un bronzé verdâtre; bords du labre, ceux du corselet très largement testacés de même que les pattes.

Le menton est très court; les épilobes ne dépassent pas les lobes latéraux dont, par conséquent, l'extrémité est obtuse. Tête lisse, impressions intra-antennaires petites, ponctiformes. Corselet large, transversal, rétréci dans sa moitié antérieure; les côtés formant avec la base un angle droit, nullement obtus à son extrémité. La base est faiblement bi-sinuée; le bord antérieur est tronqué; ses angles sont arrondis, à peine un peu avancés; la surface est peu convexe; toute la base est couverte d'une ponctuation serrée, encore plus dense à l'endroit des fossettes latérales qui sont fort peu marquées; le sillon longitudinal atteint la base, mais pas tout à fait le bord antérieur. — Les élytres sont ovales, plus larges à la base que le corselet, rétrécies et légèrement sinuées à l'extrémité. La base est tronquée obliquement; les épaules portent une très petite dent; les stries sont fines, très finement ponctuées; les fovéoles des trois séries sont très larges et noires dans le fond; les intervalles sont un peu convexes; le dernier quart des élytres est parsemé de petits points pilifères de même que les deux derniers intervalles. — La pointe sternale n'est pas rebordée.

Amazone (Bates).

L'unique ind. de la coll. de Chaudoir est en fort mauvais état; il n'a ni antennes ni abdomen.

7. *S. variegatus* Dej. sp. V. 820.

Long. 4. — El. $2\frac{1}{2}$. — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un brun bronzé; les intervalles alternes des élytres marqués de 5 ou 6 taches testacées en carré allongé; les deux premiers articles des antennes testacés de même que les palpes, sauf le dernier article de ceux-ci; les pattes sont d'un testacé un peu obscur.

Les deux points latéraux de l'épistome sont grands et réunis par un sillon; une seconde impression transversale existe vers la base de l'épistome; elle porte au milieu deux fossettes très distinctes; le front ne porte aucun sillon, mais un simple enfoncement aux deux points latéraux.

Le corselet est large, court, en carré transversal, de la même largeur à ses deux extrémités, peu arrondi sur les côtés qui sont légèrement sinués avant les angles postérieurs; ceux-ci sont très droits: les angles antérieurs sont un peu avancés et arrondis; la base est légèrement échancrée au milieu; la marge latérale est fine et régulière: les deux impressions basales sont profondes, un peu arrondies, non ponctuées.

Les élytres sont presque ovales, quoique fort peu rétrécies aux épaules et à l'extrémité; celle-ci est sinuée obliquement et presque tronquée; les épaules sont obtuses. Les stries sont bien marquées, non ponctuées; les intervalles sont légèrement relevés; la surface est marquée de taches carrées, jaunes, occupant particulièrement l'espace compris entre les fossettes des 3^e, 5^e et 7^e intervalles, lesquelles sont très larges et peu nombreuses. — La pointe sternale est large, déprimée, non rebordée à l'extrémité; les trois derniers segmens de l'abdomen portent une large fossette latérale.

Bahia. Cayenne. Amazone. Coll. de Chaudoir et Chevrolat.

8. *S. fossulatus* Dej. sp. IV. 88.

De très peu plus petit que *multipunctatus*, noir, le revers des élytres et les tibias testacés. Le corselet est moins transversal, plus long, plus profondément échancré au bord antérieur, plus tronqué à la base, un peu rétréci en arrière où les angles, ouverts et bien marqués, ne sont précédés d'aucune sinuosité; les deux fossettes de la base sont plus linéaires, lisses; les élytres sont semblables, mais les côtés ne sont nullement sinués.

Etats-unis. 2 ind. types de Dejean. (Coll. de Chaudoir.)

9. *S. multipunctatus* Dej. spec. IV. 87.

Long. $6\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{3}{4}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un bronzé un peu terne. palpes (sauf le dernier article), base des antennes et pattes testacés; les tibias et les tarses sont plus rougeâtres. Le labre est court, en demi cercle. L'épistome est tronqué, déprimé le long du bord antérieur; sa suture postérieure est profonde au milieu; les deux points latéraux du sinciput ne sont pas suivis d'une fossette, ils émettent seulement une dépression peu marquée qui se prolonge très obliquement jusqu'au milieu. Les yeux sont grands et saillans, quatre fois plus grands que leur orbite postérieur.

Le corselet est en carré transversal, se rétrécissant en avant à partir du milieu; les angles sont saillans et droits avec la pointe obtuse. La moitié postérieure est droite jusqu'aux angles de la base qui sont précédés d'une légère sinuosité; la base est bi-sinuée et se redresse jusqu'aux angles qui sont très obtus; les deux fossettes latérales sont larges et descendent jusque sur la base; elles sont parsemées de très petits points. Les deux impressions transversales sont bien distinctes; l'inférieure est, dans son milieu, parallèle à la base, l'antérieure est en arc de cercle; le sillon longitudinal ne dépasse ni l'une ni l'autre.

Les élytres sont oblongues, très peu arrondies aux épaules, un peu élargies en dessous du milieu, à peine sinuées avant l'extrémité; leur rebord externe est plus étroit que celui du corselet; les stries sont fines, plus profondes à l'extrémité; les fovéoles des 3^e, 5^e et 7^e intervalles sont grandes, sans l'être cependant autant que chez l'alternans; les deux derniers intervalles sont parsemés de quelques points très petits et non pilifères.. — La pointe sternale est assez allongée, peu large, marginée à l'extrémité. L'abdomen porte quelques très petits points à peine distincts.

Cayenne. 5 ind. Coll. de Chaudoir.

10. *S. pusillus* D. (inéd.).

Long. $5\frac{3}{4}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. 2 M.

Voisin du *multipunctatus* dont il se distingue à première vue par ses élytres plus courtes, plus ovales, proportionnellement plus larges; le corselet est moins élargi à la base, ses côtés sont plus arrondis, même en avant; les angles antérieurs sont plus grands et un peu plus avancés; la situation des élytres à l'extrémité est un peu plus marquée et ordinairement les stries sont distinctement ponctuées.

Pour le surplus, l'insecte ressemble au *multipunctatus*.

C'est une espèce assez variable, surtout en ce qui concerne la forme du corselet.

Les deux types de la collection Dejean viennent de Cayenne. J'en ai vu d'autres individus du Brésil (St. Paul, Minas, Bahia, Para) et du Venezuela.

11. *S. Sallei* n. sp.

Long. $6\frac{1}{4}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un bronzé obscur, palpes (sauf le 3^e et la moitié du 4^e) et base des antennes testacés; les autres articles de celles-ci sont couleur de poix, testacés à l'extrémité; les pattes sont d'un brun clair plus foncé sur les cuisses et au bas des tibias.

Les scrobes mandibulaires dépassent le labre; celui-ci est court, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, un peu échancré: le sinciput ne porte pas de sillons latéraux: les deux points pone-oculaires sont situés très bas; le vertex est parsemé de points très petits et de rides transversales, les uns et les autres peu apparens.

Le corselet est carré, arrondi sur les côtés, tronqué en avant, échancré au milieu de la base; les angles de celle-ci sont arrondis; le rebord marginal est très étroit: la surface est convexe; le sillon longitudinal atteint les deux extrémités; les impressions transversales sont distinctes, mais peu profondes; les fossettes latérales se bornent à un trait situé au milieu d'un enfoncement peu profond et ponctué; les points s'étendent jusqu'au dessus des angles. — Les élytres sont ovales, peu arrondies en dessous des épaules qui se relèvent angulairement, un peu sinuées vers l'extrémité; le bord postérieur est marginé de testacé; la surface est un peu déprimée au milieu; les stries, très finement ponctuées, sont plus profondes à l'extrémité et s'atténuent extérieurement; les intervalles sont légèrement relevés; les rangées de fossettes sur les 2^e et 5^e stries sont plus larges que celles de la 3^e; les 8^e et 9^e intervalles sont finement ponctués. La pointe sternale est large, presque arrondie, non rebordée; les 4 derniers segmens de l'abdomen sont parsemés de petits points. Le 1^{er} article des tarsi du ♂ est du double plus long et plus large que le 2^e.

Mexique (Cordova) dans les champs cultivés, sous les mottes. (Sallé). — Coll. de Chaudoir. 4 ind.

12. *S. pedicularius* Dej. Spec. IV. 100.Long. $6\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{3}$ M.

D'un bronzé cuivreux; les trois premiers articles des palpes, les deux premiers des antennes ainsi que la base du 3^e sont d'un testacé rougeâtre. — Les scrobes mandibulaires atteignent le niveau du labre. L'épistome porte quelques sillons longitudinaux; le sommet de la tête est parsemé de points inégaux, la plupart très petits; on n'y distingue pas de traces des fossettes latérales: les yeux sont médiocrement saillans, faiblement enchâssés en arrière. Le corselet est court, transversal, légèrement arrondi sur les côtés, surtout antérieurs; la base est un peu échancrée au milieu; ses angles sont arrondis; les angles antérieurs sont largement arrondies, un peu avancés. La surface est assez convexe; les deux fossettes latérales sont rapprochées de la base, peu profondes, un peu ponctuées de même qu'une partie de la base et la gouttière latérale; le milieu de la base est ridé longitudinalement; le rebord marginal est finement marqué: le sillon longitudinal n'atteint ni la base ni l'extrémité; les impressions transversales sont peu distinctes. — Les élytres sont ovales, très peu rétrécies aux épaules, peu sinuées à l'extrémité, tronquées obliquement à la base qui se relève jusqu'aux épaules. Les stries sont fines et à peine ponctuées; les intervalles un peu relevés, surtout les externes qui sont parsemés d'une ponctuation fine et pilifère; les points des trois séries bien distincts, de grosseur moyenne. Le dessous du corps, et particulièrement l'abdomen porte des points pilifères épars. — La pointe sternale est large, non rebordée. Les tarses postérieurs sont courts. Le 1^{er} article des tarses antérieurs du ♂ est triangulaire, du double plus long que le suivant, les 2^e, 3^e et 4^e sont en cœur transversal.

Etats-unis. Type de Dejean.

13. *S. troglodytes* Dej. Spec. IV. 101.Long. $5\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{2}{3}$. — 2 M.

Bronzé, plus cuivreux sur la tête et le corselet; les trois premiers articles des palpes, les deux premiers des antennes sont testacés; les pattes d'un brun clair.

Les scrobes mandibulaires atteignent le niveau du labre. Ce dernier est noir, subéchancré. Sillons frontaux très obliques, fort peu marqués. Yeux peu saillans. Corselet très convexe, ses côtés très arqués d'un angle à l'autre; bord antérieur tronqué, base légèrement échancrée; les angles, tant antérieurs que postérieurs largement arrondis; rebord marginal étroit, se prolongeant jusqu'au milieu de la base; celle-ci finement ponc-

tuée de même que les côtés; fossettes basales nulles; impressions transversales à peine distinctes.

Elytres oblongues, de très peu plus larges que le corselet, se rétrécissant légèrement aux épaules; leurs côtés sont distinctement mais faiblement arqués jusqu'à l'extrémité qui est tronquée très obliquement, sans échancrure. Les stries sont très fines, non ponctuées, les intervalles presque plans; les points des trois séries sont de grosseur moyenne; cependant ceux de la 1^{ère} sont un peu plus larges que les autres; la strie préscutellaire est un peu plus longue que l'écusson; les deux intervalles marginaux sont parsemés de petits points de même que l'extrémité des autres. La pointe sternale est large, non rebordée. Tarses conformés comme chez le *pedicularius*.

Il diffère du *pedicularius* par ses élytres un peu plus longues, plus étroites, dont les stries sont plus fines et les intervalles plus plans; la ponctuation des intervalles marginaux n'est pas pilifère. Le corselet est encore plus convexe, plus déclive sur les côtés qui sont plus arrondis de même que les angles postérieurs; les fossettes basales sont absolument nulles.

Etats-unis.

Mr. Le Conte (Cat. of Geod. Col. p. 121) a certainement confondu les deux espèces; il attribue au troglodytes un corselet moins arrondi que celui du *pedicularius*.

14. *S. chalceus* Dej. Coll.

Long. 6. — El. 4. — Lat. 3 M.

D'un bronzé obscur, un peu cuivreux sur la tête et le corselet; les 3 premiers articles des palpes, les 2 et $\frac{1}{2}$ premiers articles des antennes et les tibias testacés; les cuisses sont brunes, ainsi que l'extrémité inférieure des tibias et les tarses. — Les serobes mandibulaires sont larges, ne s'étendant pas jusqu'au niveau du labre. Les deux points latéraux du sinciput se trouvent au milieu d'une dépression presque arrondie qui se prolonge un peu vers le milieu. Yeux grands, assez saillans, leur orbite extérieur en égalant la moitié. — Le corselet est court, en carré transversal, légèrement arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière; les angles antérieurs sont un peu avancés et très arrondis; les côtés sont entièrement mais faiblement arqués; les angles postérieurs sont très obtus, même arrondis; la base est légèrement échancrée au milieu, un peu abaissée en face des fossettes qui sont assez larges, linéaires au fond, relevées extérieurement, rugueuses de même que le milieu de la base; le sillon longitudinal ne dépasse point les impressions trans-

versales bien marquées, surtout l'antérieure. — Les élytres sont ovales, non rétrécies et à peine sinuées vers l'extrémité; la région suturale est un peu déprimée; les stries sont fines et imponctuées; les intervalles sont presque plans; le 9^e porte, outre les gros points ocellés ordinaires, quelques très petits points non pilifères. La pointe sternale est rebordée sur les côtés, mais non à l'extrémité. Les deux premiers articles des tarsi antérieurs du ♂ sont égaux en longueur, mais le 1^{er} est un peu plus étroit, plutôt triangulaire que cordiforme comme le 2^e. L'abdomen est parsemé de petits points fort peu serrés.

Cayenne. 3 ind. Coll. Dejean.

L'un de ces ind. porte l'étiquette: gressorius; il ne diffère des autres que par le corselet un peu plus carré et dont la base est plus tronquée; les angles postérieurs sont aussi un peu moins arrondis.

15. *S. ellipticus* Dej. sp. IV. 108.

Long. $6\frac{1}{4}$. — El. 3. — Lat. 3 M.

C'est encore une espèce voisine du *punctulatus*, mais plus rapprochée de *fovalis* auquel Dejean la compare; plus encore que cette dernière, elle a le port d'une *Amara*. Elle est d'un noir plus profond, brillant sur la tête et le corselet, plus terne sur la tête et le corselet, plus terne sur les élytres surtout chez la ♀; les antennes et les pattes sont entièrement testacées; les palpes ont leur dernier article brun à la base. Le corselet a à peu près la même forme, ordinairement il est plus rétréci en avant, ses côtés sont entièrement arrondis, nullement rétrécis aux angles de la base qui sont complètement droits; chez *fovalis* la dépression des côtés et de la base est plus grande. Les élytres sont à peine plus larges que le corselet.

Etats-unis, surtout ceux du Sud.

16. *S. ovalis* Dej. Spec. IV. 106.

Long. 7. — El. $4\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bleuâtre, pattes et antennes brunes; celles-ci ont leurs 2 premiers articles testacés. — Scrobes mandibulaires courts: labre rétréci et arrondi en avant.

Les corselet est transversal, notablement plus étroit antérieurement; le bord antérieur est très échancré et ses angles sont avancés, arrondis; la base est presque tronquée, faiblement bi-sinuée; les angles sont ouverts avec la pointe un

peu obtuse; les côtés sont entièrement arqués; la plus grande largeur est un peu au dessus des angles; le milieu de la surface est convexe, ses côtés sont aplanis, surtout en arrière; les deux fossettes sont faiblement marquées, obliques, linéaires au fond, lisses; les impressions longitudinale et transversales sont profondes. — Les élytres sont oblongues, à côtés parallèles, un peu plus larges aux épaules que la base même du corselet, sinuées à l'extrémité; stries finement ponctuées, profondes, surtout en arrière; les intervalles sont distinctement relevés. — Pointe sternale étroite rebordée.

Cette espèce est assez rapprochée du *S. punctulatus* pour qu'une description comparative soit utile. — La coloration est différente; le labre est plus arrondi: les yeux sont plus saillans; les élytres sont plus distinctement sinuées à l'extrémité; les intervalles des stries plus relevés.

Mais c'est dans le corselet que l'on rencontre les différences les plus saillantes: il est plus court, plus rétréci en avant, beaucoup plus élargi jusqu'au dessus des angles postérieurs où il devient assez brusquement plus étroit; le bord antérieur est plus profondément échancré et ses angles sont plus avancés; la surface est plus plane, sauf au milieu; la base et la région comprise entre celle-ci et le point latéral sont très distinctement déprimés; le sillon longitudinal est beaucoup plus large et plus profond, mais il ne dépasse pas les deux impressions transversales dont la 1^{ère} est plus marquée et plus éloignée du bord antérieur.

Etats-unis du Sud. 1 ind. ♂. Coll. Dejean.

17. *S. granarius* Dej. Spec. IV. 109. *S. pulicarius* Dej. ib. 108.

Long. $5\frac{3}{4}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Il n'existe aucune différence entre les insectes décrits par Dejean sous ces deux noms, si ce n'est que chez le *pulicarius* la couleur est plus noire et que le corselet est moins rétréci antérieurement.

Le *S. granarius* est d'un bronzé légèrement cuivreux comme le *punctulatus*; les pattes et les antennes sont testacées; les cuisses sont un peu obscures. La tête et le corselet sont semblables à ceux de l'*ellipticus*; les élytres sont proportionnellement un peu plus larges, surtout plus courtes, à peine très légèrement sinuées à l'extrémité; les fovéoles des trois séries sont plus larges.

Etats-unis du Sud. 5 ind.

18. *S. amaroides* Dej. Spec. IV. 89.Long. $9\frac{1}{3}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé; palpes (sauf le dernier article), 1er article des antennes et une partie du 2^e testacés; les pattes sont brunes. — Les scrobes mandibulaires sont plus courts que le labre. Les antennes sont minces, leur 4^e article est échancré à sa base externe. L'épistome est court, bifovéolé au milieu vers sa base; les fossettes du front sont indistinctes. Les yeux sont grands; les orbites postérieurs égalent près de la moitié des yeux. — Le corselet est transversal, rétréci en avant, ses côtés droits dans le tiers inférieur; les angles postérieurs sont presque droits, très obtus, mais formant une saillie externe souvent très distincte; les angles antérieurs sont avancés, arrondis; la base est échancrée au milieu, déprimée en dessous des fossettes latérales qui sont assez larges, linéaires au fond, parsemées de quelques gros points qui s'étendent jusqu'aux angles; la surface est peu convexe; les deux impressions transversales sont bien marquées; le rebord marginal est fin et s'étend jusqu'au milieu de la base. — Les élytres sont à peine plus larges que le corselet, oblongues, sinuées avant l'extrémité qui est assez prolongée; les épaules sont peu relevées; le rebord marginal est du double plus large que celui du corselet. Les stries sont simples, profondes, surtout extérieurement et vers l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés; les points des trois séries sont gros, nombreux; la strie préscutellaire est deux fois et demie aussi longue que l'écusson. La pointe sternale est étroite, rebordée à l'extrémité; chez la ♀, le 1^{er} article de tous les tarses est égal aux trois suivans réunis.

Cayenne. Surinam. Amazone.

19. *S. Rodriguezi* n. sp.Long. 7. — El. $4\frac{1}{4}$. — Lat. 3 M.

De la taille des petits individus de l'alternans et de même coloration que cette espèce. Le corselet est beaucoup plus arqué sur les côtés, rétréci à ses deux extrémités mais surtout vers la base dont les angles sont complètement arrondis et ne sont précédés d'aucune sinuosité; les fossettes des trois séries des élytres sont moins nombreuses et plus petites: dans l'un de mes exemplaires, elles sont cependant presque aussi larges que chez l'alternans.

Il diffère de l'aecinoctialis par sa taille plus petite,

ses élytres beaucoup plus courtes, son corselet encore plus arqué sur les côtés inférieurs, ses angles postérieurs plus arrondis.

Guatemala. 2 ind. pris par Mr. Rodriguez.

20. *S. seriatoporus* n. sp.

Long. 9. — El. $6\frac{3}{4}$. — Lat. 3 M.

D'un noir légèrement bleuâtre, assez terne, plus brillant sur la tête et le corselet. L'extrémité des palpes, le 1er article des antennes ainsi que la base des trois suivans, le bord du labre, les trochanters, les cuisses et les tibias testacés.

Les antennes sont longues et dépassent la base du corselet; le 4^e article est échancré à la base. — Les scrobes des mandibules n'atteignent pas l'extrémité du labre.

Tête très finement rugueuse; impressions intra-antennaires nulles.

Le corselet est un peu rétréci en avant, régulièrement arqué sur les côtés; les angles antérieurs très avancés, ceux de la base presque complètement arrondis; la base même légèrement échancrée au milieu. Le rebord latéral s'élargit au milieu; il se prolonge le long de la base dont il n'atteint cependant pas le centre. Le point pilifère est assez éloigné du bord. La surface est peu convexe, un peu rugueuse, ponctuée sur toute la base et particulièrement de chaque côté jusqu'au dessus des angles. Les fossettes basales sont larges et à peine enfoncées. — Les élytres sont oblongues, un peu élargies au 1er quart, sinuées au milieu et vers l'extrémité: leur base est arquée, anguleuse aux épaules qui, cependant, ne sont pas saillantes; la surface est assez plane; les stries sont bien marquées, plus profondes à l'extrémité, lisses; les intervalles sont plans, un peu inégaux; les fovéoles des trois séries sont larges (moins que chez l'*alternans*) et nombreuses (environ 11). La strie présentellaire a deux fois et demie la longueur de l'écusson. — La pointe sternale est longue et assez étroite, non rebordée. Les jambes et les tarsi sont plus étroits que chez le *pyritosus*; les tibias antérieurs ne portent extérieurement qu'une ou deux épines. Les tarsi antérieurs ont leurs articles beaucoup moins rétrécis à la base, par conséquent moins triangulaires; ils portent en dessus quelques poils et quelques sillons courts. Les articles des tarsi postérieurs sont très longs.

Mexique (Cordova) dans les champs cultivés, sous les mottes (Sallé).

21. *S. yucatanus* n. sp.

Long. 8. — El. 4. — Lat. 3 M.

Un peu plus petit et plus étroit que le *seriatoporus*; d'un bronzé obscur, les pattes et la base des antennes d'un testacé plus clair. Les antennes sont également grêles et allongées; le corselet est transversalement carré; ses côtés ne sont pas régulièrement arqués, mais ils sont presque droits dans leur moitié inférieure; leur partie antérieure est moins arrondie; la base et ses angles sont semblables, mais la ponctuation de la base est beaucoup plus profonde et plus dense. Les élytres ne diffèrent de celles du *seriatoporus* qu'en ce qu'elles sont plus fortement sinuées à l'extrémité.

Yucatan. (Pilate) 1 ind. Coll. de Chaudoir.

22. *S. aequinoctialis* Dej. sp. IV. 85.Long. $8\frac{1}{2}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{4}$ M.

De même coloration que le *stigmatosus*; le corselet est un peu plus étroit vers la base, plus arrondi sur les côtés antérieurs; les angles de la base sont obtus; les fossettes des trois séries sont beaucoup moins nombreuses, surtout celles du 5^e intervalle.

Les deux individus types de Dejean sont indiqués comme venant de Para. Cependant j'en ai vu d'autres du Mexique.

23. *S. subaeneus* Reiche Col. Columb. No. 72.Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{4}$. — Lat. 4 M.

Il diffère du *seriatoporus* par sa coloration un peu plus brillante et bleuâtre, ses yeux plus saillans, son corselet plus court, plus large, moins arrondi sur les côtés et dont les angles antérieurs sont moins avancés; ceux de la base sont entièrement nuls; ses élytres un peu plus sinuées à l'extrémité et dont les intervalles sont plus unis.

Nouvelle Grenade. 2 ind. types de Reiche. Coll. de Chaudoir.

24. *S. rufescens* n. sp.Long. $6\frac{1}{2}$. — El. 4. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Brun, corselet plus foncé; pour le surplus coloré comme le *subaeneus* dont il se distingue surtout par son corselet plus arrondi sur les côtés, également rétréci à ses deux extré-

mités; le bord antérieur est plus échanéré, ce qui rend les angles plus avancés, bien qu'ils le soient moins que chez le *seriatoporus*; les angles postérieurs sont un peu plus distincts; les élytres sont proportionnellement plus courtes et plus larges; le sillon basal est plus arqué, plus relevé aux épaules qui sont un peu plus arrondies; la strie présentellaire est plus courte; le 4^e article des antennes ne porte aucune échanerure.

Venezuela. 1 ind. Coll. de Chaudoir.

25. *S. discopunctatus* Dej. Spec. IV. 92.

S. cuprinus Dej. sp. IV. 96.

S. harpaloides Reiche Col. Columb. No. 73.

S. aeratus Reiche ib. No. 74.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $4\frac{3}{4}$. — Lat. 3 M.

D'un bronzé un peu cuivreux; souvent les élytres sont verdâtres, bleuâtres ou même noires. Les palpes, sauf le dernier article, sont testacés, de même que les trois premiers articles des antennes ainsi que les pattes. Toute la surface est finement chagrinée, mais plus distinctement sur les élytres. — Scrobes mandibulaires courts. Antennes grêles, dépassant la base des élytres; yeux très saillans. Impressions des côtés du front peu profondes, peu régulières et se dirigeant obliquement en arrière jusqu'en face des yeux. Le milieu de la tête porte une dépression un peu oblongue. — Le corselet est en carré brièvement transversal, distinctement rétréci en avant, arrondi surtout à ses côtés antérieurs; la base est échanérée au milieu; ses angles sont complètement arrondis; les angles antérieurs sont avancés et arrondis; la surface est peu convexe, parsemée de points qui sont plus serrés sur la base et particulièrement sur les dépressions basales lesquelles sont assez larges, mais peu profondes; le rebord marginal se prolonge sur la base même jusqu'au milieu.

Les élytres sont oblongues, plus larges que le corselet, presque parallèles, rétrécies aux épaules qui sont obtuses, faiblement sinuées vers l'extrémité; les stries sont profondes, les intervalles convexes; les points des trois séries sont de grosseur médiocre, bien distincts, nombreux, surtout sur le 5^e intervalle. La strie présentellaire est droite et a deux fois la longueur de l'écusson. Les pattes sont très grêles.

Antilles. Venezuela. Brésil. Pérou. Pampas.

La collection de Mr. de Chaudoir renferme plusieurs individus du Brésil présentant un corselet moins large, plus rétréci

vers la base qu'à sa partie antérieure; les élytres sont plus profondément sinuées à l'extrémité. Je doute cependant que ces différences puissent constituer les caractères d'une espèce.

26. *S. obscuricornis* n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un bronzé obscur; palpes (sauf le dernier article), pattes et revers tant du corselet que des élytres testacés; les 3 premiers articles des antennes sont de cette couleur, les autres noirs. — Les scrobes mandibulaires sont larges et n'atteignent pas le niveau du labre. La tête, le corselet et les élytres sont finement ciselés. Les yeux sont très saillans; le point ponoculaire est situé plus bas que le milieu de l'oeil. — Le corselet est en carré transversal, à peine un peu rétréci en arrière; le bord antérieur est très légèrement échanuré; la base est bi-sinuée; les angles antérieurs sont faiblement avancés, ceux de la base très obtus; fossettes basales larges, mais assez superficielles, finement ponctuées de même que toute la base. Le rebord marginal devient très étroit dès avant les angles postérieurs. Elytres oblongues, tronquées obliquement à la base, assez fortement sinuées à l'extrémité; épaules obtusément relevées; stries profondes, simples, intervalles convexes; les points des trois séries petits mais très distincts, placés contre les stries. — Pointe sternale peu large, non rebordée, ayant à l'extrémité une dépression transversale. — Pattes grêles; les tarses postérieurs allongés.

1 ind. ♀ provenant de la Coll. Reiche où il était étiqueté: Indes orientales. Je pense cependant que cet insecte est américain. (Coll. de Chaudoir).

27. *S. opacus* n. sp.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{3}$ M.

D'un noir bleuâtre avec quelques reflets d'un bronzé verdâtre surtout sur la tête et le corselet. Très voisin du *seriatoporus* dont il se distingue d'une manière constante par les caractères suivans: le corselet est plus large, moins rétréci dans sa moitié antérieure, plus arrondi sur les côtés, plus large en arrière; les angles antérieurs sont un peu moins avancés, ceux de la base sont complètement nuls; la base même n'est que faiblement rugueuse; elle ne porte que dans les impressions quelques très petits points; les élytres, plus allongées, sont un peu plus arrondies en dessous des

épaules; la surface des intervalles des stries n'est nullement inégale.

Il diffère du *subaeneus* en ce qu'il est un peu plus étroit; les yeux sont plus saillans; le corselet est plus arrondi sur les côtés, plus rétréci en arrière; les élytres sont un peu plus sinuées vers l'extrémité.

Amazonie (Bates). 6 ind. Coll. de Chaudoir.

28. *S. chalcosomus* Reiche Col. Columb. No. 75.

De la dimension des plus petits individus du *sinuatus*. D'un bronzé plus clair; le corselet moins arrondi sur les côtés, un peu moins rétréci dans sa partie inférieure; les angles de la base sont bien marqués, un peu plus ouverts que droits; les fossettes basales sont plus profondes, plus arrondies, plus distinctement rugueuses et subponctuées; la surface est moins convexe. Les élytres sont semblables, mais moins profondément sinuées à l'extrémité, un peu bordées de testacé; les épaules sont plus relevées; les fovéoles des trois séries sont beaucoup plus grandes, surtout celles des deux premières, et celles du 5^e intervalle sont disposées inégalement.

Venezuela. Bahia. 6 ind. dont les types de Reiche. (Coll. de Chaudoir).

29. *S. sinuatus* Gyll. Schönh. S. J. I. 203. — Dej. Spec. IV. 106.

Long. 6. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $1\frac{3}{4}$ M.

D'un bronzé obscur; palpes, base des antennes et pattes testacés; le dernier article des palpes brun. Tête lisse. Les scrobes mandibulaires sont courts. Le labre est arrondi en avant, élargi à sa base. Les antennes sont peu épaisses et dépassent la base du corselet; leur 2^e article est de moitié plus court que le 3^e. L'épistome porte, au milieu de sa base, deux gros points rapprochés l'un de l'autre. Les fossettes du sinciput, très faibles, partent des deux points ordinaires et se prolongent vers le sommet de la tête où elles se réunissent; le milieu du sinciput porte un point ordinairement assez large mais peu profond. — Le corselet est convexe, court, transversal, rétréci en arrière, très arrondi sur les côtés, ayant les angles antérieurs un peu saillans et arrondis; les angles postérieurs sont complètement nuls. La base est tronquée. Le rebord marginal est peu élevé; il s'élargit un peu au milieu et se prolonge sur toute la base. L'impression transversale

antérieure est fort éloignée du bord; le sillon longitudinal ne la dépasse point. Les fossettes basales sont larges, mais très peu profondes, elles portent quelques petits points. — Les élytres sont d'un tiers plus larges que le corselet, ovales, tronquées obliquement à la base, profondément sinuées, presque émarginées avant l'extrémité; les épaules sont presque arrondies, l'angle formé par la carène basale et le bord marginal étant très ouvert. Les stries sont fines, un peu plus profondes vers l'extrémité, nullement ponctuées; la strie préscutellaire est courte; les intervalles sont plans; les points des trois séries ordinaires sont de moitié plus petits, mais ceux de la série marginale sont de la même dimension que chez l'*alternans*. — La pointe sternale, oblongue, n'est pas rebordée. Les segmens abdominaux sont fovéolés sur les côtés, vaguement ponctués au milieu. Les tibias antérieurs portent extérieurement deux ou trois petites épines. Chez le ♂, les deux premiers articles des tarses sont triangulaires, presque égaux en longueur; le 1er est le plus étroit; le 3e est cordiforme de même que le 4e, qui est le plus court et échancré; chacun porte en dessus deux ou trois poils courts.

Antilles.

30. *S. parumpunctatus* Dej. sp. IV. 104.

Long. $6\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{1}{4}$. — Lat. 2 M.

De la taille des individus moyens du *sinuatus*; d'un cuivreux bronzé et d'une granulation un peu plus distincte. La tête est semblable, mais un peu plus rétrécie vers le vertex. Les yeux sont plus grands, plus enchâssés en arrière. Corselet plus large, transversal, nullement cordiforme, à peine rétréci vers la base dont les angles sont absolument nuls; les côtés sont plus régulièrement arrondis, le bord antérieur est un peu moins échancré; les fossettes basales sont plus larges, plus profondes, plus rugueuses. Les élytres sont un peu plus larges, plus arrondies aux épaules, sinuées de même à l'extrémité; les stries sont un peu moins profondes au bout; la strie préscutellaire est plus longue.

Antilles? 1 ind. ♀. Coll. Dejean.

La collection Dejean renferme un 2e individu (♂) étiqueté: Cayenne, qui ne diffère du type que par son corselet un peu moins élargi en arrière et le vertex aussi large que chez le *sinuatus*.

Zimmermann (cf. Trans. Amer. soc. 1869 p. 247) a cru reconnaître le *S. parumpunctatus*, dont il n'avait vu que

la description de Dejean, dans le fatuus Lec. En parlant de ce dernier, j'ai fait ressortir les différences entre les deux espèces.

31. *S. fatuus*. Le Conte New Spec. Col. 17.

Long. 6. — El. 4. — Lat. 2 M.

De même coloration que le *sinuatus*, sauf que les trois premiers articles des antennes sont testacés; la tête est semblable, mais les yeux sont plus saillans; le corselet est plus étroit, moins arrondi sur les côtés, peu rétréci en arrière où la marge tombe perpendiculairement sur la base; quoique les angles soient très obtus, ils restent distincts; la base est plus tronquée au milieu; le bord antérieur est moins échancré; les fossettes basales sont plus larges, encore moins profondes et très finement ponctuées. — Les élytres sont plus allongées, un peu moins arrondies aux épaulés, encore un peu plus échancrées à l'extrémité; les intervalles des stries sont légèrement relevés; les points du 5^e intervalle sont, pour la plupart, situés au milieu de l'intervalle et non contre la 6^e strie. Le dessous du corps est semblable, sauf que la ponctuation de l'abdomen est moins distincte et plus rugueuse.

Comparé au *parumpunctatus*, il est plus petit, moins cuivreux, les yeux sont plus saillans; les angles antérieurs du corselet sont un peu plus avancés; la marge est moins arrondie en arrière; les angles de la base sont plus distincts; les élytres sont plus profondément échancrées à l'extrémité où les stries sont plus profondes.

Etats-unis méridionaux. J'ai rédigé la description d'après deux types communiqués par le Dr. Le Conte.

32. *S. mundus* n. sp.

Long. 5. — El. 3. — Lat. 1 $\frac{1}{2}$ M.

De même coloration que le *fatuus*; corselet notablement plus long, plus étroit, presque carré, un peu rétréci en arrière où les angles, quoiqu'arrondis, sont cependant distincts; le bord antérieur est moins échancré, la base l'est légèrement au milieu; les fossettes latérales sont à peine distinctes et fortement ponctuées de même que toute la base. — Les élytres sont moins fortement sinuées à l'extrémité, plus planes au milieu; le 9^e intervalle porte quelques petits points parsemés entre les fossettes de l'extrémité.

Antilles. 1 ind. Coll. de Chaudoir.

33. *S. exilis* Dej. Sp. V. 821.

Long. 5. — El. $3\frac{1}{3}$. — Lat. $1\frac{7}{8}$ M.

D'un noir légèrement bronzé, pour le surplus, coloré comme le *sinuatus* si ce n'est que les genoux sont obscurs. La tête est semblable; le point central du sinciput est très distinct. Le corselet est tout autrement conformé: plus étroit en avant, moins rétréci en arrière, presque carré à peu près comme celui du *mundus* qui, cependant, est encore plus large à la base; le bord antérieur est peu échancré; les angles de la base sont plus obtus que droits; ils forment une légère saillie; toute la base est ponctuée, particulièrement sur les fossettes latérales qui sont larges et arrondies. Les élytres sont un peu plus allongées que celles du *sinuatus*, plus profondément échancrées vers l'extrémité.

Colombie. 3 ind. dont 2 de la Coll. Dejean. (Coll. de Chaudoir).

34. *S. emarginatus* n. sp.

Plus petit, plus court que le *sinuatus*, côtés postérieurs moins rétrécis et plus arrondis. Plus petit que le *parumpunctatus*, corselet moins large et plus rétréci en arrière; élytres plus profondément sinuées à l'extrémité.

2 ind. Brésil (St. Martin).

35. *S. cardionotus* n. sp.

Long. 6. — El. $3\frac{3}{4}$. — Lat. $2\frac{1}{4}$ M.

Bronzé, antennes brunes avec le 1er article et une partie des deux suivans ainsi que les pattes d'un testacé rougeâtre. — Les scrobes mandibulaires sont larges et courts; les deux fossettes latérales du front sont remplacées par deux impressions linéaires suivies de deux dépressions convergeant vers le milieu de la tête. Les yeux sont grands et saillans; le point pone-oculaire est plus large que d'habitude et situé en face du milieu des yeux. — Le corselet est subcordiforme, arrondi dans sa moitié antérieure, puis fort rétréci et même un peu sinue jusqu'à la base dont les angles sont presque droits; le bord antérieur est tronqué; ses angles ne sont point avancés; la base est tronquée, mais elle semble bi-sinuée, parce qu'elle s'abaisse en face des fossettes latérales; celles-ci sont larges, arrondies, profondes, ponctuées. Le rebord marginal s'élargit un peu dans sa moitié inférieure et il se prolonge presque

jusqu'au milieu de la base. — Les élytres sont oblongues, avec les côtés parallèles, les épaules très obtuses, l'extrémité fortement sinuée. Les stries sont simples, les intervalles un peu convexes, surtout les intervalles externes; les fovéoles des trois séries sont grandes, nombreuses et situées plutôt dans les intervalles que sur les stries.

1 ind. que Mr. de Chaudoir a reçu de Motschulsky comme venant du Brésil.

36. *S. subsinuatus* n. sp.

Long. $5\frac{1}{2}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{4}$ M.

Très voisin de l'exilis; proportionnellement un peu moins large le corselet est à peine plus rétréci vers la base, mais ses côtés inférieurs sont plus arqués et subsinués au dessous des angles; le milieu de la base n'est pas ponctué. Les élytres sont tout aussi échancrées à l'extrémité. Les cuisses sont légèrement obscures.

Mexique. Cordova (Sallé). 6 ind. Coll. de Chaudoir.

37. *S. myrmidon* Dej. Spec. V. 822.

Long. 4. — El. $2\frac{3}{4}$. — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé brillant, palpes et pattes testacés; les 2 premiers articles des antennes sont également testacés, les autres obscurs. — Les serobes mandibulaires sont courts; la partie antérieure de la tête est aplanie; les fossettes se bornent à une très faible dépression autour des deux points du front. Les yeux sont grands et saillans. Le corselet est arrondi dans sa moitié antérieure, puis il se rétrécit par une ligne oblique jusqu'aux angles de la base qui sont presque droits avec la pointe obtuse. Les angles antérieurs sont grands, un peu avancés, arrondis. Les fossettes latérales sont bien marquées, courtes, appuyées sur la base même, plus rapprochées des angles que du centre du corselet; les deux impressions transversales sont très prononcées, surtout l'inférieure. — Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet, en ovale assez court, peu rétrécies à leurs extrémités; les épaules ne sont pas relevées et sont à peine anguleuses; les stries sont très finement ponctuées; les intervalles, un peu relevés surtout vers l'extrémité, sont vaguement parsemés de points fort petits; les points des trois séries sont peu rapprochés les uns des autres et de faible dimension. La strie préscutellaire est

absolument nulle. La pointe sternale est large et rebordée. Les trois derniers segments de l'abdomen sont ponctués extérieurement.

Colombie. 3 ind. provenant de la Coll. Dejean.

38. *S. cordatus* n. sp.

Semblable au myrmidon, sauf que le corselet est un peu plus court, plus élargi et plus arrondi en avant, et un peu plus rétréci vers la base dont les angles sont moins obtus. Les élytres ont les intervalles des stries plus relevés et la strie présentellaire est bien distincte, oblique, ayant une fois et demie la longueur de l'écusson.

Cayenne. 2 ind. Coll. de Chaudoir.

39. *S. scitulus* Dej. Sp. IV. 114.

Long. $5\frac{1}{2}$. — El. 3. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé brillant; palpes, antennes, pattes, anus, bord antérieur du labre, rebord du corselet et des élytres (surtout dans la moitié postérieure) testacés. Les serobes mandibulaires sont plus courts que le labre. La tête est lisse, convexe sur le vertex, aussi large que la partie antérieure du corselet; les deux impressions intra-antennaires sont petites, ponctiformes, peu larges, mais profondes.

Corselet transversal, ayant sa plus grande largeur en dessous du milieu où il est arrondi et se rétrécit modérément jusqu'aux angles antérieurs qui sont un peu saillans, coupés droits avec la pointe obtuse; en dessous du milieu, il se rétrécit jusqu'aux angles de la base qui sont précédés d'une petite sinuosité, droits avec la pointe obtuse. La base est légèrement bi-sinuée; les deux fossettes sont bien marquées, mais petites, obliques et n'atteignant pas la base. Toute la surface est lisse. — Les élytres sont ovales, presque parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, faiblement sinuées à l'extrémité. Le sillon basal ne se relève qu'aux épaules. Les stries sont très fines, faiblement ponctuées, les intervalles très plans, un peu convexes vers l'extrémité. Les points des trois séries sont très écartés les uns des autres, assez petits et ordinairement peu distincts. La strie présentellaire est rarement un peu marquée. Le dessous du corps est d'un bleu plus métallique que le dessus.

Bésil. Rio Janeiro. Minas. St. Cathérine.

40. *S. foveatus* n. spec.

Long. 6. — El. $3\frac{1}{4}$. — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Voisin du *scitulus*, mais plus allongé et plus étroit dans toutes ses proportions; le corselet est plus longuement sinué avant les angles postérieurs qui sont plus saillans et presque droits; les stries sont profondes, très distinctement ponctuées, les intervalles convexes; les points des trois séries sont plus marqués; la base de la 2^e strie porte un large enfoncement; la strie préscutellaire est courte. Les côtés du corselet et des élytres sont finement bordés de testacé de même que l'extrémité de ces dernières.

Cumana. 3 ind. Coll. Putzeys.

41. *S. striatopunctatus* n. sp.

Long. 7. — El. $4\frac{1}{3}$. — Lat. $2\frac{1}{4}$ M.

D'un noir bronzé verdâtre; palpes, 3 premiers articles des antennes, labre, revers du corselet et des élytres et pattes testacés; marge supérieure du corselet et des élytres, extrémité et suture inférieure de celles-ci, anus et les 8 derniers articles des antennes d'un testacé un peu plus brun. Dessous du corps noir. — Scrobes mandibulaires courts. Tête large, aplaniée en avant; épistome largement échancré; impressions intra-antennaires obliques, peu profondes, rugueuses; vertex lisse; yeux saillans. — Corselet transversal, plus étroit vers la base, arrondi à sa moitié antérieure où les angles, avancés, sont très obtus; les angles postérieurs sont à peine distincts, presque arrondis; la base est légèrement bi-sinuée; la surface est convexe en avant, plus aplaniée en arrière, déprimée aux fossettes basales qui sont assez superficielles et finement ponctuées, et à l'impression transversale postérieure qui se relie un peu à ces dernières; l'impression antérieure est large et bien marquée; le sillon longitudinal est fin et faiblement prolongé jusqu'à la base; le rebord marginal est étroit et prolongé le long de la base. — Les élytres sont d'un quart plus larges que le corselet, oblongues, faiblement sinuées à l'extrémité; les épaules paraissent être arrondies quoique, dans la réalité, le sillon basal forme avec la strie marginale un angle obtus: les stries sont fines et ponctuées; elles s'approfondissent vers l'extrémité; les points des 3 séries sont petits mais bien distincts; les intervalles sont plans, parsemés de très petits points qui ne sont visibles que sous une forte loupe, mais qui deviennent plus nombreux et plus gros au dernier quart de l'élytre. La strie préscutellaire est

une fois et demie de la longueur de l'écusson; elle est très légèrement imprimée.

Antilles. Mexique (Chiapas). Coll. de Chaudoir et Putzeys.

42. *S. puncticollis* n. sp.

Long. $6\frac{3}{4}$. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Voisin du *striatopunctatus*; élytres un peu plus allongées, plus planes; stries nullement ponctuées; corselet un peu plus carré, entièrement ponctué sur la base dont les fossettes ne sont pas distinctes et qui est absolument plane près des angles.

St. Domingue. 3 ind. ♂♀.

43. *S. genuinus* n. sp.

Long. 6. — El. 4. — Lat. 2 M.

Coloré à peu près comme le *striatopunctatus*, mais d'un cuivreux plus vert; le corselet et les élytres sont plus largement marginés de testacé; la taille est plus petite; l'insecte est plus étroit; les côtés du corselet se rétrécissent avant le milieu et les angles de la base sont à peu près droits avec la pointe arrondie; la base même est plus tronquée; elle est entièrement ponctuée; les côtés des élytres sont plus parallèles; les stries sont plus profondes; les trois séries de points plus marquées, les intervalles plus convexes; leur ponctuation est plus abondante et plus distincte; la strie présentellaire est plus enfoncée.

Coll. Dejean. 1 seul ind. ♂ rapporté de Cayenne par Lacordaire.

44. *S. promptus* Dej. sp. IV. 103.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. 4 M.

„ 7. — „ 5. — „ $3\frac{1}{2}$ M.

D'un noir légèrement verdâtre; palpes, antennes et tarses testacés; labre, bords du corselet et pattes d'un testacé un peu brunâtre. Tête lisse: impressions intra-antennaires, formées de deux fossettes arrondies réunies par une dépression moins profonde. Scrobes mandibulaires larges et courts. — Corselet brièvement sub-transversal, rétréci en arrière où les côtés se redressent avant les angles de la base qui sont droits; les angles antérieurs sont à peine avancés, obtus, déprimés; la surface est assez convexe; les fossettes de la base sont obli-

ques, un peu ponctuées, prolongées jusqu'à la base même, reliées entre elles par l'impression transversale: le rebord marginal est fin, prolongé tout le long de la base; sa couleur est ordinairement plus ou moins testacée. — Les élytres sont plus larges que le corselet, oblongues-ovales, très fortement sinuées vers l'extrémité surtout chez la ♀, arrondies aux épaules; convexes en dessus; le sillon basal remonte depuis l'écusson jusqu'aux épaules; les stries sont bien marquées, à peine ponctuées; les points des 3 séries sont nombreux et bien distincts; les intervalles sont un peu relevés, surtout chez les ♂; les deux derniers sont parsemés de poils assez longs, mais peu serrés. La strie présutellaire est courte et oblique. Le dessous du corps est noir, sauf l'anus qui est ferrugineux et bordé d'une frange de petits poils. L'abdomen est vaguement parsemé de quelques points à peine distincts. La pointe sternale n'est pas rebordée.

Le type de Dejean vient de Buenos Ayres. Mr. de Chaudoir en a acquis 3 individus des Pampas. Mr. Arechavaleta n'en a envoyé de nombreux ind. de Montevideo.

45. *S. antarctioides*. Steinh. Atti della soc. ital. di sc. nat. XII. 244. 30.

Plus petit que le *promptus* dont il est très voisin; le corselet est plus étroit, moins sinué avant les angles de la base qui sont obtus et nullement saillans; le sillon longitudinal est à peine marqué; les élytres sont beaucoup moins sinuées à l'extrémité et leurs stries sont plus fines.

Buenos Ayres. Montevideo.

46. *S. subcordatus* n. sp.

Long. 7. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Assez voisin du *promptus*; mais sa couleur est d'un noir bronzé beaucoup plus clair; les pattes sont entièrement testacées. La principale différence se trouve dans le corselet, qui est plus long et plus rétréci dans sa moitié inférieure; les côtés ne sont pas sinués au dessus des angles de la base qui sont plus ouverts; les épaules sont moins relevées et plus arrondies, les stries sont plus fines et les intervalles plus plans.

Brésil. (Nouv. Fribourg). 3 ind. Coll. de Chaudoir.

47. *S. satyrus* n. sp.

Long. $7\frac{1}{3}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un brun rougeâtre, les trois quarts antérieurs des 6 ou

7 premiers intervalles des élytres couleur de poix légèrement bronzée, parfois d'un noir bleuâtre; la suture est rougeâtre; palpes, antennes, labre et pattes testacés.

Scrobes mandibulaires égaux au labre. Les impressions intra-antennaires sont profondes, arquées, se prolongeant jusqu'en face de la base des yeux, un peu rugueuses; les yeux sont saillans. — Le corselet est large, transversal, arrondi sur les côtés antérieurs, un peu sinué avant les angles de la base qui forment une légère saillie et sont grands, relevés, droits et nullement obtus à l'extrémité. La base est tronquée quoiqu'abaissée en face des fossettes latérales qui sont droites et fortement ponctuées; le rebord marginal est large et aplani; il ne se prolonge pas au milieu de la base; les deux impressions transversales sont bien marquées et un peu rugueuses; le sillon longitudinal ne les dépasse point. — Les élytres sont d'un quart plus larges que la base du corselet, arrondies aux épaules, très sinuées à l'extrémité. Les stries sont profondément ponctuées, surtout les stries 5—9; les trois séries de gros points sont bien distinctes; la strie préscutellaire est très courte et oblique; les intervalles sont un peu relevés, d'apparence légèrement soyeuse, parsemés de très petits points. En dessous, l'insecte est rougeâtre avec le dernier segment abdominal testacé.

Amazone. Coll. de Chaudoir et Putzeys. Je n'ai vu que des ♀.

48. *S. mendicus* n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. 3 M.

D'un brun bronzé, bord du corselet et des élytres rougeâtre; palpes, antennes et pattes d'un testacé clair; les 5 premiers intervalles des élytres d'un noir bronzé excepté au quart postérieur. — Les palpes sont très atténués avant l'extrémité qui, elle-même, est tronquée; les fossettes intra-antennaires ne se prolongent point en arrière, mais en avant et obliquement jusqu'à la base de l'épistome. Les yeux sont très saillans. Le sommet de la tête porte quelques rugosités et quelques points à peine distincts. — Le corselet est brièvement subcordiforme, arrondi en avant, se rétrécissant après le milieu; les côtés se redressent avant les angles postérieurs qui sont droits, parfois même un peu aigus: la base paraît bi-sinuée par ce qu'elle s'abaisse en dessous des deux fossettes latérales qui sont un peu ponctuées. Les angles antérieurs, arrondis, sont légèrement saillans; le rebord marginal se prolonge sur toute la base; la surface est parsemée de points très petits

et peu serrés; les deux impressions transversales sont bien marquées; le sillon longitudinal atteint la base. — Les élytres sont ovales-oblongues; leur base est tronquée; les épaules sont arrondies; l'extrémité est bien sinuée. Les stries sont fines; leur ponctuation n'est distincte que sur les stries externes; la strie présutellaire est courte et oblique; les intervalles ne sont un peu relevés que chez le ♂; ils sont vaguement parsemés de très petits points. En dessous, le revers des marges du corselet et des élytres est testacé; les bords des segmens abdominaux et l'anus sont rougeâtres. La pointe sternale n'est pas rebordée.

Cette espèce se rapproche un peu du *S. promptus*, mais elle en diffère par sa taille ordinairement plus petite, par sa coloration, ses palpes plus aigus, ses yeux plus saillans; les fossettes intra-antennaires plus obliques; le corselet plus arrondi en avant, plus rétréci en arrière, ayant les angles postérieurs plus grands et plus saillans; ses élytres un peu plus courtes, plus arrondies aux épaules, les stries moins profondes, les trois séries de points plus marquées, la ponctuation des intervalles externes moins distincte.

Brésil. (Minas. Para. Nouv. Fribourg). Coll. de Chaudoir et Putzeys.

49. *S. xantholomus* n. sp.

Long. 8. — El. 5. — Lat. 3½ M.

D'un noir brillant; bords du corselet et des élytres, ainsi que l'extrémité de celles-ci, labre, palpes, antennes et pattes testacés. — Il diffère du *mendicus* par sa taille un peu plus grande, sa coloration, son corselet plus rétréci en arrière dont la région des angles postérieurs est plus aplanie et ponctuée; ses élytres un peu plus profondément striées avec leurs intervalles externes parsemés de points pilifères comme chez le *S. promptus**). Le dessous est d'un noir un peu terne; le revers du corselet et des élytres ainsi que l'anus sont testacés.

Colombie. Nouvelle Grenade. Brésil. 7 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

50. *S. pullus* Dej. Sp. IV. 94.

Long. 6½. — El. 4. — Lat. 2 M.

D'un brun de poix bronzé; palpes, 1er article des antennes et pattes testacés, revers du corselet et des élytres, anus,

*) Leur extrémité est fortement sinuée comme chez ce dernier.

suture et labre d'un testacé rougeâtre. — Les impressions intra-antennaires sont rugueuses, obliques et profondes, surtout en avant. Le corselet est transversal, arrondi sur les côtés antérieurs, puis rétréci jusqu'à la base dont les angles sont presque droits; la base est légèrement échancrée au milieu et ses côtés sont un peu obliques; le bord antérieur est tronqué avec les angles saillans et très arrondis; la marge latérale est finement rebordée; toute la surface est parsemée de très petits points qui deviennent plus gros sur toute la base et au dessus des angles postérieurs; les deux fossettes basales sont larges mais peu profondes; le sillon longitudinal n'atteint pas tout à fait le bord antérieur; les deux impressions transversales sont bien marquées et un peu inégales. — Les élytres sont oblongues, également arrondies en dessous des épaules, qui sont relevées et anguleuses, et vers l'extrémité qui est faiblement sinuée; les stries sont fines et non ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; les gros points des trois séries sont assez larges mais peu profonds et assez écartés les uns des autres. La strie présutellaire a trois fois la longueur de l'écusson. Le dessous du corps porte quelques points vagues. Les articles des tarsi postérieurs sont un peu plus longs que larges.

Cayenne. Rio Janeiro. 2 ind. Coll. Dejean. St. Cathérine. 1 ind. Coll. de Chaudoir.

51. *S. lugubris* n. sp.

Long $6\frac{1}{2}$. — El. 4. — Lat. 3 M.

D'un noir bronzé brillant, 3 premiers articles des palpes labiaux, 2 premiers des maxillaires testacés; 1er article des antennes et extrémité des mandibules rougeâtres; pattes brunes. — Scrobes mandibulaires courts. Les côtés de l'épistome sont un peu rugueux, déprimés et contribuent à former les fossettes latérales du front, lesquelles sont larges, mais superficielles. Le corselet est presque carré, un peu rétréci dans sa moitié inférieure jusqu'aux angles qui sont presque arrondis; le bord antérieur est faiblement échancré, le milieu de la base l'est un peu plus. Les deux fossettes latérales sont triangulaires, fort peu profondes; le sillon longitudinal ne dépasse pas les deux impressions transversales qui sont peu marquées. — Les élytres sont un peu plus étroites que le corselet, oblongues, presque parallèles, tronquées obliquement à la base, à peine sinuées à l'extrémité; la surface dorsale est assez plane; les intervalles sont un peu relevés; les points des trois séries sont

assez petits. La strie préscutellaire est courte et oblique. — La pointe sternale est large, fovéolée, mais non rebordée à l'extrémité.

Buenos Ayres. 3 ind. Coll. Dejean.

52. *S. flavipes* n. sp.

Long. 8. — El. $4\frac{1}{2}$. — Lat. 3 M.

Elytres d'un bronzé verdâtre, tête et corselet bleuâtres; labre, palpes, antennes et pattes testacés. — Scrobes mandibulaires atteignant l'extrémité du labre; celui-ci est légèrement échanéré; antennes s'étendant jusqu'à la base du corselet; fossettes latérales larges, mais fort peu profondes. Yeux saillans, mais enchâssés en arrière dans un renflement ayant la moitié de leur longueur; le point pone-oculaire est assez écarté; le sommet de la tête porte une impression oblongue. — Le corselet est presque carré, rétréci en arrière, échanéré en avant où les angles sont larges et arrondis; la base est échanérée au milieu; ses côtés sont arqués et se relèvent jusqu'aux angles qui sont ouverts mais bien marqués; les fossettes latérales sont peu profondes, arrondies, un peu ponctuées. L'impression transversale antérieure est très distincte, la postérieure l'est beaucoup moins. — Les élytres sont ovales, un peu plus arrondies aux épaules que celles du Beauvoisi, moins échanérées à l'extrémité; les stries sont profondes; la préscutellaire nulle; les intervalles très relevés; les points des trois séries sont peu nombreux et peu marqués. La pointe sternale est rebordée à l'extrémité. Les épisternes du métasternum sont beaucoup plus courtes que chez le Beauvoisi.

Mexique (Cordova) Sallé. 2 ind. Coll. de Chaudoir.

53. *S. vilis* n. sp.

Long. 5. — El. 3. — Lat. 2 M.

Plus petit que l'*aurichalceus*, proportionnellement plus large, d'un bronzé bleuâtre foncé; palpes, antennes et pattes d'un testacé pâle, labre rougeâtre; les yeux sont un peu plus saillans; le corselet a les côtés moins arrondis, les angles postérieurs un peu plus marqués, obtus; les deux fossettes latérales sont plus profondes; les élytres sont plus courtes, un peu plus convexes; les intervalles sont beaucoup moins et plus faiblement ponctués.

Amazone. 1 ♀. Coll. de Chaudoir.

54. *S. rufulus* n. sp.

Long. 5. — El. 3. — Lat. 2 M.

Testacé en dessus; la surface des élytres jusque vers le 5^e intervalle (sauf la suture et l'extrémité) est d'un noir irisé; parfois le derrière de la tête est un peu obscur. Le dessous est d'un noir irisé, sauf la poitrine et l'abdomen. — Les fossettes entre les antennes sont un peu triangulaires et prolongées vers l'épistome. Le sommet de la tête est finement rugueux. — Le corselet est transversal, un peu rétréci en avant où les angles antérieurs sont déprimés et très arrondis; à la base, il est aussi large que la base des élytres et les angles y sont ouverts et obtus; la base même est bi-sinuée; les fossettes sont bien marquées, ponctuées de même que toute la partie externe de la base. Le sillon longitudinal, plus profond au milieu, est distinct jusqu'à la base; les impressions transversales, surtout l'inférieure, sont bien marquées. — Les élytres sont oblongues-ovales, presque entières à l'extrémité; le sillon basal ne se relève que près de l'épaule qui est anguleuse; les stries sont fines et ne paraissent pas ponctuées; les intervalles externes sont un peu relevés; la surface est parsemée de quelques points très petits. La strie préscutellaire est très nette, oblique, deux fois aussi longue que l'écusson.

Il diffère du *misellus* par la coloration plus noire et plus nettement délimitée des élytres; ses yeux plus petits et moins saillans; les fossettes intra-antennaires moins profondes; le corselet plus court, moins convexe, moins arrondi en avant, ses angles postérieurs plus arrondis; les élytres moins arquées au milieu. Les tarses postérieurs sont courts.

Venezuela. Mr. Funck l'a rapporté de Cumana.

55. *S. puellus* Dej. Coll.

Long. 6 $\frac{1}{2}$. — El. 3 $\frac{1}{2}$. — Lat. 2 $\frac{1}{8}$ M.

Cet insecte, dont un seul individu (♀) figure sous ce nom dans la Coll. Dejean comme envoyé des Etats-unis par le Major Le Conte, est assez voisin du *S. pedicularius*, mais il s'en distingue à première vue par ses élytres plus étroites, plus allongées et dont l'extrémité est légèrement sinuée; les côtés du corselet sont un peu plus arrondis. Sous tous les autres rapports, il ressemble au *pedicularius*.

La Coll. de Chaudoir en renferme 8 autres ind.

56. *S. aereus*. Lec. Geod. Col. p. 121. 10.

Long. 5. — El. $3\frac{1}{3}$. — Lat. 2 M.

Bronzé, palpes (sauf la base du dernier article), antennes, tibias testacés; les cuisses sont un peu brunâtres. — Les antennes ont leur 2^e article d'un tiers seulement plus court que le 3^e. L'épistome porte au milieu une dépression transversale; les fossettes du sinciput sont courtes et obliques; on remarque près des yeux quelques petits points; les yeux sont beaucoup plus petits et moins saillans que chez le *sinuatus*; le point pone-oculaire est placé plus bas. — Le corselet est convexe, transversal, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit vers la base qu'antérieurement; le bord antérieur est faiblement échancré avec les angles peu saillans et arrondis; la base est presque tronquée; ses angles sont obtus. Les fossettes basales sont oblongues, ponctuées; la gouttière marginale s'élargit vers les angles où elle est limitée par une légère élévation de la base. — Les élytres sont ovales oblongues, moins arrondies aux épaules que chez le *sinuatus*, simplement un peu sinuées vers l'extrémité, finement striées-ponctuées; les points des trois séries sont bien marqués, mais petits; les deux derniers intervalles sont parsemés de quelques très petits points. — La pointe sternale est courte, large, arrondie, non marginée; l'abdomen porte une ponctuation pilifère très peu serrée.

Etats-unis. (Missouri). 2 ind. Coll. de Chaudoir.

Cette espèce a quelques rapports avec le *S. troglodytes*; mais ce dernier est plus large: les palpes sont plus obscurs, les deux premiers articles des antennes seulement sont d'un testacé rougeâtre de même que les pattes; les scrobes mandibulaires sont plus longs; la tête est plus convexe, plus large, surtout en arrière; le corselet est beaucoup plus convexe, un peu moins rétréci à ses deux extrémités; les angles antérieurs sont moins avancés, ceux de la base sont largement arrondis; la base même est plus échancrée au milieu; les fossettes latérales sont encore moins distinctes; les élytres sont moins arrondies en dessous des épaules; les fovéoles des trois séries sont plus larges, mais moins nombreuses.

57. *S. barysomoides* n. sp.

Long. $6\frac{1}{2}$. — El. 4. — Lat. 3 M.

Voisin du *punctulatus*; coloré de même; plus large et plus court dans toutes ses proportions. Le corselet est plus transversal, moins arqué sur les côtés; les angles de la base

sont plus droits et plus marqués; les angles antérieurs sont un peu plus avancés; les côtés des élytres sont plus arrondis et l'extrémité de celles-ci est plus distinctement sinuée.

Pampas. 4 ind. Coll. de Chaudoir.

58. *S. pampicola* Chaud. Coll.

Long. 8. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. 4 M.

Je trouve sous ce nom, dans la collection de Mr. de Chaudoir, un individu rapporté des Pampas par Mr. Germain: il est d'un noir bleuâtre; son corselet est un peu plus étroit à la base qu'en avant. Sous tous les autres rapports, il ne diffère pas du *punctulatus* dont il pourrait bien n'être qu'une variété, d'autant plus que Mr. Germain a trouvé le *punctulatus* normal dans la même contrée.

59. *S. punctulatus* Dej. Spec. IV. 91.

Long. $6\frac{1}{4}$. — El. 4. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un bronzé obscur, peu brillant à cause de la ciselure assez marquée de la partie supérieure de l'insecte. Les palpes (sauf le dernier article), les 3 premiers articles des antennes et les tibias sont testacés. Les scrobes mandibulaires sont courts; le labre est arrondi sur ses angles, légèrement échancré en avant. La tête est entièrement parsemée de points fort petits. Les deux points du sinciput sont du double plus petits que ceux de l'épistome; il n'existe pas de fossettes entre les yeux, on n'y remarque qu'une ou deux stries obliques très fines; les yeux sont grands et saillans; les orbites postérieurs n'ont que la longueur du quart des yeux. — Le corselet est de forme variable; ordinairement il est assez long, plus étroit en avant, un peu rétréci vers la base avec les angles presque droits mais ayant toujours leur pointe arrondie; parfois il est plus court, le rétrécissement vers la base est plus marqué et les angles sont plus obtus; les angles antérieurs sont toujours fort peu avancés; les fossettes latérales sont peu profondes, presque ponctiformes; les impressions longitudinale et transversales sont peu marquées. — Les élytres sont oblongues, assez allongées, peu rétrécies aux épaules et à l'extrémité qui est à peine sinuée; les stries sont fines, très faiblement ponctuées; les intervalles plans sauf vers la suture et vers les côtés; les points des trois séries sont nombreux et de grosseur moyenne; les intervalles externes ainsi que l'extrémité des autres portent de très petits points pilifères. — Le dessous du corps est d'un noir brillant. — La pointe sternale est étroite

et rebordée à l'extrémité. — Les tarsi antérieurs du ♂ ont leurs 4 premiers articles d'égale largeur; le 1^{er} est de moitié plus long que le 2^e.

Commun à Buenos Ayres et Montevideo. Se trouve également à St. Cathérine.

La coll. de Chaudoir renferme un individu, noté comme venant de Cayenne, chez lequel le corselet est plus rétréci en avant, les stries des élytres sont plus fines et les intervalles plus plans; les cuisses sont aussi plus claires.

60. *S. gagatinus* Dej. Spec. IV. 112.

viridescens. Lec. Geod. Col. p. 120. — List of Col. p. 13.

Long. ♂. — El. 5. — Lat. 3½ M.

D'un noir bleuâtre, palpes, labre, antennes, tibiae et tarsi d'un testacé rougeâtre. — Les scrobes mandibulaires sont très larges et n'atteignent pas l'extrémité du labre. La tête paraît lisse, mais elle est très finement ponctuée. Il n'y a pas d'impressions marquées entre les antennes. Les yeux sont grands, médiocrement saillans; le point post-oculaire est situé en face de la partie inférieure de l'œil. — Le corselet est carré, un peu rétréci en avant, régulièrement arqué sur les côtés, fortement échancré au bord antérieur où les angles sont très avancés, arrondis; la base est également échancrée au milieu, ses côtés remontent un peu vers les angles qui sont arrondis; la bordure marginale est fine et régulière. Toute la surface est légèrement convexe, sauf dans les fossettes latérales qui sont peu profondes et ponctuées, et l'impression transversale inférieure; elle est entièrement parsemée de très petits points qui sont un peu plus gros et un peu plus serrés sur la base et vers les angles. — Les élytres sont ovales-oblongues, plus parallèles chez le ♂, sinuées à l'extrémité. Les stries sont simples, assez profondes, les intervalles sont légèrement relevés, parsemés de quelques très petits points, plus nombreux et plus gros vers l'extrémité et sur les intervalles externes; les points des trois séries sont assez petits et peu distincts. Le sillon basal est presque droit; la strie présutellaire est du double plus longue que l'écusson. Le dessous du corps porte quelques points épars. Chez le ♂, le 1^{er} article des tarsi est un peu plus étroit, plus long et plus triangulaire que les suivans qui sont brièvement cordiformes. — La pointe sternale est rebordée à l'extrémité.

États-unis.

61. *S. assimilis* n. sp.

Très voisin du *gagatinus*, mais à élytres plus courtes, plus arrondies sur les côtés, un peu moins échancrées à l'extrémité; les stries sont plus fines et leurs intervalles tout-à-fait plans; le corselet a ses côtés et surtout ses angles postérieurs plus arrondis; les fossettes de la base sont ordinairement plus marquées.

Mexique-Oaxaca (Sallé). — Coll. de Chaudoir.

62. *S. flavilabris* Dej. Spec. IV. 97.

Long. $9\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{3}{4}$ M.

D'un noir bleuâtre: palpes, antennes, labre et tibias d'un testacé rougeâtre. Les scrobes mandibulaires atteignent presque le niveau du labre dont le bord antérieur est légèrement échancré. Les antennes sont assez courtes, n'atteignant pas la base du corselet: les fossettes intra-antennaires sont peu profondes, arrondies; on remarque un gros point enfoncé au sommet de la tête. Le point ponce-oculaire est situé en face du milieu de l'oeil. — Le corselet est large, court, transversal, très arrondi sur les côtés au milieu desquels il atteint sa plus grande largeur, un peu rétréci jusqu'aux angles postérieurs qui sont très obtus, presque arrondis; la base est tronquée; le bord antérieur légèrement échancré; les côtés sont finement et régulièrement arrondis; les fossettes latérales sont larges, mais très peu profondes; les impressions transversales sont également peu enfoncées; le sillon longitudinal ne les dépasse point.

Les élytres sont ovales, plus larges que le corselet, s'élargissant après les épaules, échancrées avant l'extrémité qui est prolongée; les stries sont profondes, peu distinctement ponctuées; la strie préscutellaire a trois fois la longueur de l'écusson qui est court; les intervalles sont convexes, très lisses, sauf le 7^e et le 8^e qui sont parsemés de quelques petits points vers l'extrémité. — La pointe sternale n'est pas rebordée. Le dessous du corps est finement aciculé; les derniers segments de l'abdomen portent seuls quelques points vaguement disposés.

Antilles. 3 ind. types de Dejean: (Coll. de Chaudoir).

63. *S. cariniger* n. sp.

Long. 10. — El. 6. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un vert foncé très brillant avec des reflets cuivreux; palpes, antennes, tibias et tarsi testacés; labre et mandibules

d'un testacé rougeâtre; mandibules ayant leur moitié supérieure noire, rugueuse; leurs scrobes s'étendent jusqu'à l'extrémité du labre. — Antennes courtes, n'atteignant pas la base du corselet; milieu de la base de l'épistome déprimé; devant de la tête peu convexe; fossettes latérales presque réduites à un point; yeux très enchâssés en arrière. — Corselet court, très arrondi sur les côtés et aux angles, rétréci en arrière; bord antérieur tronqué au milieu, ses angles avancés; base très légèrement échancrée, presque tronquée, un peu abaissée en face des fossettes latérales qui sont larges, peu profondes et lisses; la surface est convexe, surtout en avant, nullement déprimée vers les angles de la base; le sillon longitudinal est peu marqué, ne dépassant pas les impressions transversales dont l'antérieure, surtout, est profonde quoique peu limitée; le rebord marginal est fin et régulier. — Les élytres sont plus larges que le corselet, oblongues-ovales, tronquées à la base où les épaules sont peu relevées et presque arrondies, ne se rétrécissant que vers l'extrémité qui est un peu prolongée et précédée d'une sinuosité bien marquée. Les stries, finement ponctuées, sont peu marquées, sauf la 1^{ère} qui est profonde et bien entière, et la 7^e; les autres sont plus ou moins distinctes à la base; la strie préscutellaire est courte et oblique; les intervalles sont très plans, même en arrière, parsemés de quelques petits points; l'extrémité du 7^e est relevé contre la 7^e strie et y forme une sorte de carène. Les points des trois séries sont assez petits; les fovéoles situées à l'extrémité du 8^e intervalle sont reliées les unes aux autres par de petites stries. Le dessous du corps est parsemé de très petits points. — La pointe sternale n'est pas rebordée à l'extrémité. — Les tibias antérieurs ne portent extérieurement qu'une ou deux petites épines. — Le 1^{er} article des tarses antérieurs (♀) est plus long, plus large et moins cordiforme que les suivants. Ceux du ♂ sont de dimensions égales.

St. Domingue. 2 ind. ♂ ♀. Coll. de Chaudoir.

64. *S. cinctus* n. sp.

Long. 8. — El. $4\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un brun clair, avec les intervalles 2—5 d'un noir bronzé verdâtre. Palpes, antennes et pattes testacés. — Antennes composées d'articles minces et allongés jusqu'au 5^e, les suivants s'élargissant un peu (les 3 derniers manquent). La suture entre l'épistome et le sinciput est profonde entre les deux points pilifères qui sont très marqués. — Les yeux sont mé-

diocrement saillans, peu enchâssés en arrière; sous un fort grossissement on voit quelques points parsemés sur le front et sur l'occiput. — Le corselet est transversal, très arrondi sur les côtés, rétréci en arrière à partir du milieu, légèrement échancré antérieurement, tronqué à la base; les angles antérieurs sont avancés, très obtus, ceux de la base sont complètement arrondis. Le rebord marginal est fin et régulier; il s'étend tout le long de la base. La surface est convexe, un peu déprimée au dessus des angles postérieurs, aux fossettes basales fort peu marquées et à la base du sillon longitudinal qui est profond et n'atteint pas le bord antérieur; l'impression transversale antérieure est bien marquée. — Elytres courtes, subovales, tronquées à la base, peu rétrécies à l'extrémité qui est sinuée; les stries sont profondes, finement et très peu distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu convexes, surtout à l'extrémité; les points des trois séries sont bien distincts mais petits. — La pointe sternale est courte, large, rebordée à l'extrémité. Les tibias intermédiaires et postérieurs sont fortement arqués dans les deux sexes. Les tibias antérieurs ne portent extérieurement que 3 ou 4 petites épines. Les tarsi antérieurs du ♂ sont triangulaires, coupés un peu obliquement.

Cuba. 2 ind. (Coll. de Chaudoir et Chevrolat).

65. S. **Beauvoisi** Dej. Spec. IV. 98.

S. *aeneocupreus* Dej. l. c. 99.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{4}$ M.

Elytres d'un cuivreux plus ou moins foncé; tête et corselet d'un vert bronzé; palpes, labre, antennes et pattes d'un testacé ferrugineux. — Scrobes mandibulaires atteignant presque l'extrémité du labre. Les impressions entre les antennes se bornent aux gros points ordinaires. La tête est légèrement rugueuse, surtout en avant, très finement ponctuée. Epistome bifovéolé au milieu de la base; yeux grands et un peu saillans. — Le corselet est transversal, arrondi sur les côtés, également rétréci à ses deux extrémités, légèrement échancré au bord antérieur et au milieu de la base; les angles de celle-ci, presque arrondis, sont cependant distincts; les fossettes de la base sont à peu près nulles chez certains individus; chez d'autres, elles sont un peu marquées et arrondies; les deux impressions transversales sont bien distinctes mais peu profondes; le sillon longitudinal porte quelques stries ondulées; la surface est parsemée de points à peine visibles. — Les élytres sont oblongues-

ovales, tronquées à la base, échanerées à l'extrémité; les épaules sont un peu relevées, très obtuses; les stries sont simples; leurs intervalles, convexes chez le ♂, sont très plans chez la ♀; les points des trois séries sont très petits et peu nombreux. La strie préscutellaire est deux fois aussi longue que l'écusson. La pointe sternale n'est pas marginée. Les segmens de l'abdomen sont parsemés de points inégaux.

La Coll. Dejean renferme, sous le nom de *pieiventris*, des individus simplement immatures; sous celui de *xanthosaeelis*, des exemplaires ayant la plus grande partie des cuisses couleur de poix.

Le *S. aeneo-cupreus* Dej. est établi sur des individus plus obscurs, ayant les côtés du corselet moins arrondis et les fossettes latérales de celui-ci plus distinctes et rapprochées de la base.

Antilles.

66. *S. integer* Fab. Suppl. Ent. Syst. No. 128.

Ordinairement plus bleuâtre que le *chalybaeus* dont il est très voisin: il est un peu plus grand, moins convexe, le corselet n'est pas plus long, mais il est plus arrondi sur les côtés, moins rétréci en arrière, ses angles postérieurs sont plus arrondis; les élytres sont un peu plus longues; les cuisses sont entièrement noires ou brunes.

Antilles.

A l'époque où il a écrit son *Species*, Dejean confondait cette espèce avec le *chalybaeus*. Mais dans sa collection il a fait la distinction. Plusieurs individus portent l'étiquette *integer* Fab., un autre est étiqueté *S. femoralis* Mann.

66 bis *S. dilutipes* n. sp.

Long. 11. — El. 7. — Lat. $4\frac{3}{4}$ M.

D'un noir cuivreux irisé, palpes, antennes, trochanters et pattes testacés; corselet plus long, plus étroit que chez le *S. integer*, plus carré, moins rétréci et moins arrondi en arrière; élytres plus allongées, moins sinuées à l'extrémité; strie préscutellaire plus courte.

Nouvelle Grenade. Brésil.

67. *S. chalybaeus* Dej. Spec. IV. 110.

Long. 10. — El. $6\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé, un peu cuivreux et irisé sur les élytres,

verdâtre sur la tête et le corselet. Palpes, antennes, labre, tibias et tarsi d'un testacé rougeâtre; le milieu des cuisses plus ou moins obscur. — Les scrobes mandibulaires sont plus courts que le labre. Les antennes atteignent les angles postérieurs du corselet. La base de l'épistome est déprimée en demi-cercle; on remarque une faible dépression analogue entre les deux points ordinaires du sineiput. Le sommet de la tête porte une fossette plus ou moins distincte. Les yeux sont grands, saillans; leur orbite postérieure est peu développée. — Le corselet est en carré transversal, un peu rétréci en arrière, coupé presque droit sur les côtés sauf vers les angles antérieurs où il est arrondi; ces angles sont un peu avancés et très arrondis; la base est légèrement échancrée au milieu; ses angles sont droits avec la pointe obtuse; la surface, peu convexe, est parsemée de petits points inégaux, plus serrés le long de la base; les fossettes latérales se bornent à une large dépression souvent fort peu distincte. L'impression transversale antérieure est peu profonde, l'inférieure l'est beaucoup moins et assez inégale; le sillon longitudinal ne dépasse ni l'une ni l'autre. Les élytres sont oblongues, légèrement sinuées avant le milieu, presque échancrées vers l'extrémité qui est prolongée; leur surface est un peu convexe; le sillon basal forme aux épaules un angle droit; les stries sont profondes et lisses; les intervalles, un peu relevés, sont parsemés de petits points plus nombreux à l'extrémité et sur les intervalles externes; les points des 3 séries sont petits mais bien distincts; la strie préscutellaire est deux fois aussi longue que l'écusson. La pointe sternale n'est pas rebordée. Le métasternum et l'abdomen sont couverts de points plus nombreux sur ce dernier, dont les segments sont fovéolés sur les côtés. Les tibias, postérieurs surtout, sont distinctement arqués. Les articles des tarsi du ♂ sont à peu près d'égale dimension. Chez la ♀, le 1^{er} article est un peu plus large et du double plus long que le 2^e.

Antilles. Venezuela. Quito.

68. *S. blandus* Dej. Sp. 112.

Long. $10\frac{1}{2}$. — El. $6\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{4}$ M.

Beaucoup plus distinct du *chalybaeus* que ne le ferait supposer la description de Dejean. Les élytres sont toujours cuivreuses; les pattes, sauf les tarsi, entièrement noires ou brunes; les 2^e et 3^e articles des antennes sont noirs avec la base et l'extrémité testacées; le corselet est plus large et plus

arrondi sur les côtés, plus rétréci en arrière; les angles de la base sont plus ouverts quoique distinctement marqués; la ponctuation des intervalles des élytres est plus forte, surtout en arrière; la strie présentellaire est ordinairement un peu plus courte.

Le *S. Mannerheimi* Dej. Cat. ne diffère du type que par les angles du corselet plus arrondis.

69. *S. tarsalis* n. sp.

Long. 9. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Coloré comme le *S. chalybaeus*, sauf que les 2^e et 3^e articles des antennes sont ordinairement tachés de noir; la taille est un peu plus petite, plus courte; les yeux sont moins saillans; le corselet est plus convexe, plus rétréci en arrière, plus arqué sur les côtés; les angles postérieurs sont plus arrondis; les angles antérieurs sont plus avancés, les épaules plus arrondies, les élytres moins sinuées à l'extrémité.

Mexique (Cordova. Sallé).

70. *S. propinquus* Putz. Ann. S. ent. Belg. XVII. 118.

Long. 9. — El. $5\frac{3}{4}$. — Lat. 4 M.

D'un noir légèrement bleuâtre et irisé sur les élytres. Palpes, antennes et pattes testacés de même que les bords du labre, du corselet et des élytres. Les fossettes intra-antennaires sont petites, mais l'espace qui les entoure est déprimé et finement ponctué. Les yeux sont saillans et fortement enchâssés en arrière. — Le corselet est transversal, rétréci dans sa moitié postérieure, largement arrondi en avant; les angles sont légèrement avancés; au dessus des angles de la base, qui sont obtus, les côtés sont à peu près droits, presque un peu sinués; les fossettes latérales sont linéaires, touchant à la base; le sillon longitudinal est assez fin et n'atteint pas le bord antérieur; le rebord marginal est étroit et régulier. — Les élytres sont oblongues; leur base dépasse celle du corselet; l'extrémité est faiblement sinuée; les stries sont profondes, les intervalles relevés, parsemés de petits points qui sont plus gros et plus serrés sur les 4 intervalles externes. La strie présentellaire a au moins le double de la longueur de l'écusson. Le métasternum et ses épisternes sont ponctué; les points de l'abdomen sont plus petits et plus dispersés.

Petites Antilles. Antigua. Guadeloupe.

71. *S. affinis* Dej. Spec. V. 822.Long. $8\frac{3}{4}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un brun bronzé, tête couleur de poix; palpes, antennes et pattes testacés. Corselet presque aussi court que celui du propinquus, mais moins rétréci et plus arqué en arrière, moins arrondi dans sa moitié antérieure; les fossettes basales sont encore un peu plus profondes de même que les impressions transversales; les yeux sont moins saillans; les fossettes intra-antennaires sont tout aussi peu marquées, mais non entourées de points.

Cayenne. 1 ind. (Coll. Dejean). Nouvelle Grenade. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

72. *S. punctipennis* n. sp.Long. 8. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $5\frac{1}{2}$ M.

Plus petit et plus étroit que le vicinus: corselet plus allongé, plus arrondi sur les côtés et moins rétréci en arrière; les fossettes basales sont plus larges et moins ponctuées. Les élytres sont plus allongées, plus parallèles, plus échancrées à l'extrémité, moins arrondies en dessous des épaules qui sont moins anguleuses.

Il diffère du blandus par sa taille plus petite, plus étroite et plus allongée dans toutes ses proportions, sa tête plus ridée près des yeux, son corselet plus long, dont les rebords marginaux sont moins larges et dont la base est un peu moins ponctuée; les côtés des élytres sont plus parallèles; la sinuosité postérieure est un peu plus marquée.

Brésil. (Mines). 1 ind. ♂. (Coll. de Chaudoir).

73. *S. illustris* n. sp.Long. $7\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. 3 M.

D'un brun bronzé très brillant, plus clair et plus euvreux sur les élytres; labre, palpes, antennes et pattes testacés, cuisses un peu plus obscures. Fossettes latérales de la tête peu profondes, mais bien marquées, lisses. Corselet subcôrdiforme, peu échancré en avant, angles antérieurs très larges et peu avancés; côtés faiblement arrondis dans leur moitié antérieure, se rétrécissant jusqu'aux angles de la base qui sont presque droits avec la pointe obtuse; la base est tronquée, un peu oblique vers les angles; les fossettes sont larges, arrondies, peu profondes, non ponctuées, légèrement rugueuses.

Elytres plus larges que la base du corselet, oblongues, faiblement sinuées à l'extrémité; épaules marquées, mais obtuses: stries larges et profondes, non ponctuées; intervalles arrondis: les points des trois séries ordinaires sont fort peu nombreux et peu distincts; la strie préscutellaire est courte et oblique. La pointe sternale n'est pas marginée. Pattes grêles; le 1^{er} article des tarsi antérieurs (♀) est beaucoup plus long et un peu plus large que les suivans; les tarsi postérieurs sont allongés.

La Coll. de Chaudoir ne renferme qu'un seul ind. ♀ reçu de Mr. Motschulsky comme venant du Brésil.

74. *S. vicinus* Dej. Spec. IV. 111.

Long. 9. — El. 6. — Lat. 4 M.

Un peu plus petit que le *S. integer* et coloré de même, sauf que les 2^e et 3^e articles des antennes sont ordinairement tachés de noir; le corselet est plus dilaté au milieu des côtés, plus rétréci en arrière; les angles de la base sont plus arrondis; la base est plus déprimée en dessous des fossettes latérales qui sont un peu plus profondes.

Brésil. Ste. Cathérine. Amazone. Nouvelle Grenade.

74 bis *S. ventralis* D. (Cat).

De la même taille que le *vicinus*. Elytres cuivreuses, tête et corselet d'un vert bronzé. Le corselet est rétréci en arrière, mais ses côtés inférieurs, loin d'être arrondis, sont presque droits, parfois même un peu sinués; les angles sont tout à fait droits; les intervalles des stries sont plus plans; les antennes et les pattes sont entièrement testacées.

Brésil.

75. *S. fulvicornis* n. sp.

Long. $8\frac{3}{4}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{8}$ M.

D'un noir bronzé; pénultième article des palpes maxillaires ordinairement un peu obscur; antennes testacées avec le 3^e article et la moitié du 2^e noirs, et les suivans portant une ligne noire sur leurs deux faces; les pattes sont couleur de poix à l'exception des tarsi qui sont testacés. La tête est semblable à celle du *chalybaeus*; le corselet est plus allongé, plus étroit, beaucoup plus arrondi sur les côtés, plus rétréci en arrière où les angles sont très obtus; les angles

antérieurs sont moins larges et un peu moins avancés; les fossettes basales sont plus profondes et s'étendent jusqu'à la base; celle-ci est plus échanerée au milieu. Les élytres sont un peu plus allongées, plus planes, surtout au milieu.

Brésil (Nouv. Fribourg). 5 ind. ♂♀. Coll. de Chaudoir.

76. *S. aurichalceus* Dej. Spec. V. 324.

Long. 6. — El. $3\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{4}$ M.

D'un bronzé cuivreux; palpes, base des antennes et pattes d'un testacé pâle; à partir du 3^e, chacun des articles des antennes porte une tache noire. Les scrobes mandibulaires sont larges et se prolongent jusqu'au niveau du labre; celui-ci est arrondi en avant, largement bordé de testacé. Les impressions entre les antennes sont anguleuses, larges, peu profondes, rugueuses au fond. Les yeux sont saillans. Corselet en carré transversal, arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant où les angles sont avancés, largement arrondis; la base est un peu échanerée au milieu, ses angles sont presque arrondis; la surface est parsemée de petits points qui sont plus nombreux et plus forts sur la base sauf au milieu; les deux impressions basales sont larges, mais peu profondes; le sillon longitudinal est peu distinct en avant; les deux impressions transversales sont très marquées. — Elytres oblongues, tronquées obliquement à la base, faiblement sinuées avant l'extrémité; les stries sont profondes, faiblement ponctuées, les intervalles un peu relevés, parsemés de petits points disposés presque longitudinalement; ces points sont plus nombreux sur les 8^e et 9^e intervalles. Les gros points des trois séries sont bien distincts; la strie présutellaire a deux fois la longueur de l'écusson.

Dessous du corps d'un noir bleuâtre parsemé de points plus gros que ceux du dessus. La pointe sternale n'est pas rebordée.

Colombie 2 ind. Cayenne 1. Ce dernier porte, de la main de Dejean, le nom de Celer: il ne diffère pas des autres.

77. *S. agilis* n. sp.

Long. 7. — El. $4\frac{1}{2}$. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

Un peu plus grand que l'*aurichalceus*, coloré de même; yeux un peu moins saillans; corselet un peu plus convexe, proportionnellement plus étroit, moins arrondi sur les côtés antérieurs, moins ponctué sur la base; les fossettes latérales

sont plus profondes et le sillon longitudinal est plus marqué au milieu; les élytres sont un peu plus allongées, les intervalles moins convexes et les points des 3^e, 5^e et 7^e intervalles plus gros.

Amazone. 1 ♂. (Coll. de Chaudoir).

78. *S. misellus* n. sp.

Long. $4\frac{3}{4}$. — El. 3. — Lat. $2\frac{1}{2}$ M.

D'un brun de poix; corselet et élytres largement bordés de testacé; palpes, antennes et pattes de cette dernière couleur. Les segmens abdominaux sont testacés au bout, le segment anal l'est en entier. Les serobes mandibulaires atteignent le niveau du labre. Les impressions entre les antennes sont étroites et se prolongent obliquement jusqu'en face du milieu des yeux; ceux-ci sont peu enchâssés. Le vertex est lisse et ne porte qu'un gros point au centre. — Le corselet est de moitié plus large que la tête, transversal, très arrondi dans sa moitié antérieure, coupé obliquement dans sa partie postérieure où il se rétrécit jusqu'aux angles qui sont presque droits; le bord antérieur est tronqué au milieu, un peu avancé vers les angles qui sont très déprimés et très obtus. La base est tronquée, légèrement bi-sinuée. Les fossettes basales sont bien marquées, ponctuées, s'étendant jusqu'à la base même; la surface du corps est vaguement parsemée de quelques points assez gros. — Les élytres sont ovales, leur base est plus large que celle du corselet; l'extrémité est sub-sinuée; le sillon basal se relève vers les épaules; les stries sont peu profondes, finement ponctuées; les intervalles sont plans; les points des 3 séries sont peu marqués; ceux du 9^e intervalle sont très gros et largement interrompus au milieu. La strie présentellaire est courte et peu distincte.

Brésil. 2 ind. Coll. de Chaudoir.

79. *C. pusio* n. sp.

Long. $3\frac{3}{4}$. — El. 2. — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

D'un bronzé cuivreux; palpes, labre, antennes et pattes testacés. Tête ponctuée avec quelques faibles rugosités; impressions intra-antennaires obliques, peu profondes; yeux saillans. — Corselet transversal, un peu rétréci en avant où les côtés sont arrondis et les angles un peu avancés; les angles postérieurs sont droits; la base est tronquée avec les deux fossettes larges mais peu profondes et ponctuées; la région des

angles n'est nullement déprimée. — Les élytres ont leur base de la même largeur que le corselet; elles sont brièvement ovales; leur plus grande largeur est au tiers antérieur; l'extrémité est à peine sinuée; stries bien marquées, un peu inégales, peu distinctement ponctuées; points des 3 séries peu distincts; intervalles parsemés de très petits points qui sont plus serrés sur les intervalles externes.

Il diffère du vilis par sa taille plus petite, sa coloration plus claire, son corselet plus court, plus large à la base dont les angles sont plus droits, ses élytres plus ovales, plus finement striées et dont les intervalles sont plus plans.

Caracas. 1 ind. ♂. Coll. Dejean, sous le nom que j'ai conservé.

80. *S. tibialis* n. sp.

Long $6\frac{1}{2}$. — El. 4. — Lat. 3 M.

Couleur de poix, légèrement bronzé, surtout sur le corselet, antennes (surtout à la base), palpes, tibias et tarses testacés. Scrobes mandibulaires courts. Tête parsemée de petits points; les deux gros points pilifères de l'épistome sont réunis par un sillon; ceux du sinciput sont plus petits et non prolongés entre les yeux. Ceux-ci sont grands, saillans, très peu enchâssés en arrière. — Le corselet est large, court, transversal, tronqué à ses deux extrémités; les angles antérieurs à peine un peu avancés, obtus; ceux de la base droits avec la pointe arrondie; la moitié antérieure arquée, se rétrécissant un peu vers les angles; les fossettes de la base sont peu profondes, linéaires au fond, légèrement ponctuées; le sillon longitudinal est profond. — Les élytres sont ovales-oblongues, peu rétrécies aux épaules qui ne sont que faiblement relevées, légèrement sinuées à l'extrémité qui est un peu prolongée. Les stries sont simples, les intervalles un peu relevés; les points des trois séries sont gros, mais non fovéolés; les 8^e et 9^e intervalles portent quelques points fort petits. — Pointe sternale non rebordée. — 1^{er} article des tarses antérieurs triangulaire, un peu plus étroit que les 3 suivans qui sont cordiformes.

Bahia. 1 ind. (♀). Coll. de Chaudoir.

81. *S. dubius* n. sp.

Long. 6. — El. — Lat. 3 M.

Testacé; tête et corselet rougeâtres, plus obscurs au milieu; élytres portant une grande tache noire occupant les intervalles

2—5 mais n'atteignant pas l'extrémité. Dessous du corps noir, à l'exception du revers, tant du corselet que des élytres et du bord antérieur des segmens abdominaux qui sont rougeâtres. L'anus est testacé. — Les scrobes mandibulaires sont larges et courts. La tête est lisse; les fossettes intra-antennaires sont triangulaires, assez marquées; les yeux sont gros et saillans. — Le corselet est en carré transversal, à peine un peu plus étroit à la base qu'antérieurement; les côtés sont arrondis dans leur première moitié, puis ils se dirigent obliquement sur la base avec laquelle ils forment des angles presque droits, légèrement obtus; les angles antérieurs sont très arrondis, nullement avancés; la base est bi-sinuée; les fossettes basales sont assez profondes, prolongées jusque sur la base, un peu ponctuées, reliées entre elles par l'impression transversale qui est un peu rugueuse. — Les élytres sont oblongues-ovales, subsinuées à l'extrémité; les épaules sont très arrondies, mais le sillon basal y forme avec le sillon marginal un angle assez distinct quoique très obtus. Les stries sont profondes, non distinctement ponctuées; intervalles un peu relevés; les trois séries de points sont très marquées. La strie préscutellaire a deux fois la longueur de l'écusson. La pointe sternale n'est pas rebordée.

Comparé au *S. thoracicus* il est plus petit; les yeux sont plus saillans; le corselet (autrement coloré) est plus large, proportionnellement plus court, moins arrondi antérieurement, moins rétréci en arrière; ses angles postérieurs sont beaucoup plus marqués; la base ne se relève point vers les côtés; les fossettes basales sont plus profondes; les élytres sont moins acuminées à l'extrémité; les épaules moins arrondies; les stries moins profondes et les trois séries de points plus marquées. La strie préscutellaire est presque de moitié moins longue.

La Coll. de Chaudoir renferme un seul ind. qui est indiqué comme venant de l'Espagne méridionale? Je crois plutôt que les Antilles sont sa patrie.

82. *S. quadricollis* n. sp.

Long. 7. — El. 5. — Lat. $3\frac{3}{4}$ M.

D'un brun bleuâtre très brillant; labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé pâle. — Impressions intra-antennaires larges, mais peu profondes, rugueuses. Scrobes atteignant l'extrémité du labre. — Corselet en carré transversal, large et court, arrondi en dessous des angles antérieurs, puis coupé droit jusqu'aux angles de la base qui sont parfaitement droits

et tranchans; bord antérieur non échancré; base tronquée; surface plane, surtout en arrière et vers les angles de la base. Sillon longitudinal très peu marqué; impressions transversales larges mais très peu profondes; fossettes peu distinctes, remplacées par un repli s'étendant depuis le milieu de chacun des côtés de la base jusqu'au milieu des côtés. — Elytres ovales, un peu sinuées à l'extrémité; sillon basal oblique; épaules légèrement arrondies; stries fines, munies d'une ponctuation faible et écartée; les fovéoles des 3 séries sont un peu plus grandes que les points des stries; la strie présutellaire est très courte et à peine distincte.

Mexique 1 ind. ♀. (Coll. de Chaudoir). Les pattes postérieures manquent.

83. *S. Batesi* n. sp.

Long. 10. — El. $6\frac{1}{4}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

Tête et corselet d'un bronze verdâtre, ce dernier ayant une bordure testacée. Elytres plus brunes, également bordées de testacé. Palpes, les 4 premiers articles des antennes, pattes et revers marginal tant du corselet que des élytres d'un testacé pâle; labre et devant de la tête rougeâtres de même que l'extrémité anale.

Les serobes mandibulaires sont larges et n'atteignent pas l'extrémité du labre; les antennes sont grêles et dépassent la base du corselet. Les deux fossettes entre les antennes sont profondes, sinuées et se prolongent jusqu'en face du milieu des yeux; toute la surface de la tête est ponctuée. — Corselet court et transversal; sa plus grande largeur est un peu au dessus du milieu, d'où il se rétrécit en avant jusqu'aux angles qui sont déprimés, saillans avec la pointe obtuse; les côtés sont un peu sinués au dessus des angles postérieurs qui sont très droits, même un peu saillans; l'ourlet marginal est étroit; la base est très légèrement sinuée, presque tronquée. Toute la surface du corselet (sauf au centre) est parsemée de points qui sont beaucoup plus gros et plus serrés sur la base et au dessus des angles de celle-ci: les deux fossettes sont courtes et presque arrondies. — Elytres ovales, un peu plus larges à la base que la base du corselet, faiblement arrondies en dessous des épaules, s'élargissant après le milieu et se rétrécissant avant l'extrémité qui est acuminée; sillon basal presque droit; stries profondes et non ponctuées; intervalles peu convexes dans la première moitié, mais très relevés à l'extrémité; tous sont parsemés de petits points qui sont beaucoup

plus serrés sur les 8^e et 9^e; les points des trois séries ordinaires sont peu distincts et placés contre les 2^e, 4^e et 6^e stries. La strie présentellaire a deux fois la longueur de l'écusson. — Dessous du corps entièrement ponctué; anus largement échancré chez le ♂. La pointe sternale n'est pas rebordée. Les articles des tarses antérieurs du ♂ sont peu élargis, égaux en largeur, le 1^{er} un peu plus long. Chez la ♀ le 1^{er} est un peu plus large et du double plus long que le 2^e. Amazone. (Bates). 7 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

84. *S. pleuriticus* n. sp.

Il diffère du *Batesi* par sa taille un peu moindre, sa coloration d'un brun plus clair, son corselet plus rétréci en avant, moins en arrière où les angles sont absolument droits sans former aucune saillie; les élytres sont un peu plus courtes, les intervalles sont plus plans et couverts d'une ponctuation beaucoup plus dense; les séries de gros points sur les 3^e, 5^e et 7^e intervalles sont beaucoup plus marquées; la strie présentellaire est un peu plus longue.

Amazone. (Bates). 5 ind. Coll. de Chaudoir.

85. *S. coracinus* Dej. Spec. V. 825.

Long. 7½. — El. 5. — Lat. 3½ M.

D'un noir légèrement bleuâtre; palpes, antennes, pattes, labre et anus testacés; côtés du corselet et revers des élytres d'un brun clair. Scrobes mandibulaires atteignant le niveau du labre; impressions intra-antennaires assez profondes, obliques, lisses; tête imponctué. — Corselet transversal; côtés antérieurs très arrondis de même que les angles qui sont légèrement saillans; en dessous du milieu, les côtés sont à peine arqués et vont en se rétrécissant un peu jusqu'aux angles de la base qui sont presque droits avec l'extrémité très faiblement obtuse; ils sont précédés d'une faible sinuosité; le milieu de la base est échancré, et à partir des fossettes latérales qui sont peu profondes, les côtés de la base se dirigent obliquement vers les angles. Les côtés du corselet sont finement rebordés, mais le rebord ne se prolonge pas sur la base; il n'y est un peu distinct qu'au milieu où l'on remarque quelques points. Le sillon longitudinal est visible dans toute son étendue. — Les élytres sont oblongues; leur base dépasse un peu celle du corselet; les épaules sont relevées, angulenses; l'extrémité est légèrement sinuée; les stries sont profondes, finement ponctuées;

les intervalles faiblement convexes, non ponctués; les points des trois séries sont peu distincts. La strie préscutellaire n'est pas marquée. Le dessous du corps est lisse.

Le type de Dejean est un ♂ venant de Colombie. Mr. de Chaudoir et moi en possédons d'autres individus tant du même pays que de Cayenne.

86. *S. modestus* n. sp.

Long. $6\frac{3}{4}$. — El. $4\frac{1}{4}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Plus petit que le *coracinus*; élytres plus verdâtres; impressions entre les antennes plus courtes et plus arrondies; corselet moins arrondi et moins rétréci en avant; angles postérieurs plus obtus, non précédés d'une sinuosité; côtés de la base plus arqués; rebord marginal un peu plus large; élytres proportionnellement plus larges; épaules plus arrondies; dilatation des côtés plus forte en dessous du milieu; stries plus fines et moins ponctuées; intervalles non relevés; les points des trois séries sont plus gros.

Colombie. 1 ind. ♀. Coll. Putzeys.

87. *S. obscurus* n. sp.

Long. $6\frac{1}{4}$. — El. $3\frac{3}{4}$. — Lat. 3 M.

D'un bronzé presque noir, un peu plus brillant chez les ♂; base des palpes et 1^{er} article des antennes d'un testacé rougeâtre; les pattes sont d'un brun clair. — Les antennes sont très grêles. Le labre n'est nullement échancré. L'épistome porte un sillon transversal aboutissant de chaque côté aux gros points angulaires. Les sillons frontaux se bornent à deux impressions obliques qui se dirigent assez obscurément vers le sommet du sinciput où se trouve une dépression ponctiforme. Les yeux sont grands et assez saillans. — Le corselet est court, transversal, peu convexe, surtout vers la base, un peu arqué dans sa moitié antérieure, faiblement rétréci vers sa base dont les angles sont droits quoique faisant une légère saillie; le bord antérieur est échancré; ses angles sont un peu avancés et presque arrondis; la base est tronquée, s'abaissant en face des deux fossettes qui sont larges, arrondies, entourées de quelques points assez gros; le rebord marginal est fin et régulier; le sillon longitudinal n'est profond qu'au milieu; les deux impressions transversales sont bien marquées.

Les élytres sont oblongues, fortement échancrées à l'extrémité, simplement striées; les intervalles sont un peu relevés;

les points des trois séries sont bien marqués. La strie préscutellaire est de la longueur de l'écusson. — Les articles des tarsi du ♂ sont triangulaires; le 2^e n'est pas plus court, mais plus large que le 1^{er}. — La pointe sternale se rétrécit vers l'extrémité où elle est rebordée.

Brésil. Coll. de Chaudoir.

88. *S. thoracicus* n. sp.

Long. 8. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un testacé un peu rougeâtre; le milieu des élytres avec une grande tache noire qui occupe les intervalles 2 à 5, mais n'atteint aucune des extrémités. — Scrobes mandibulaires courts. Les fossettes intra-antennaires sont petites, triangulaires; en arrière de celles-ci; en face des yeux, on en remarque deux autres plus larges, obliques, un peu ponctuées. Le sommet de la tête est parsemé de petits points très peu serrés. — Le corselet est court, en carré transversal, à peine un peu rétréci vers la base, un peu arrondi dans sa moitié antérieure; les angles de la base sont obtus; le bord antérieur est faiblement échancré, ses angles sont arrondis; le milieu de la base est plus avancé que les côtés qui remontent obliquement vers les angles; la surface est assez convexe, ridée transversalement; les fossettes latérales sont larges, peu profondes, rugueuses; les impressions transversales sont bien marquées. — Les élytres sont oblongues, un peu rétrécies et subsinuées à l'extrémité qui est un peu prolongée; les épaules, quoique légèrement relevées, ne sont nullement anguleuses; les stries sont profondes, finement ponctuées; les intervalles convexes; les points des 3^e, 5^e et 7^e sont nombreux et placés contre les 2^e, 5^e et 7^e stries; la strie préscutellaire est longue et parallèle à la suture. En dessous, le corps est finement aciculé; le dernier segment abdominal est en outre parsemé de gros points et de quelques rugosités transversales vers l'anus. La pointe sternale n'est pas rebordée. Les tarsi postérieurs sont courts.

Haïti. 2 ind. envoyés par Mannerheim à Dejean sous ce nom.

89. *S. excisus* n. sp.

Long. 7. — El. $4\frac{3}{4}$. — Lat. 3 M.

Coloré en dessus comme le *thoracicus*; mais les côtés de l'abdomen sont noirs; le dernier segment est entièrement testacé à l'extrémité. Le corselet est un peu plus long, plus

étroit, plus rétréci vers la base; celle-ci est notablement échanerée en dessous des angles qui, ainsi, sont prolongés en arrière, aigus avec la pointe obtuse. Les tarsi postérieurs sont un peu plus allongés. Pour le surplus, cette espèce ressemble au thoracicus.

* Républ. Dominicaine. 4 ind. ♂ ♀. Coll. de Chadoir.

90. *S. Lacordairei* Dej. Sp. V. 826.

Long. 12. — El. $7\frac{3}{4}$. — Lat. 5 M.

D'un noir terne dans les deux sexes; parties de la bouche et cuisses testacées; labre et tibiais d'un brun rougeâtre; le 1er article des antennes est de cette dernière couleur; les autres articles manquent, ainsi que les palpes.

Le labre est assez distinctement échancré, rétréci en avant. Les mandibules sont larges, courtes et moins arquées que dans les autres espèces. Le menton est large et assez court; la languette est presque aussi avancée que les paraglosses. L'épistome est tronqué; il porte une impression transversale. La tête est couverte de très petits points; les fossettes intra-antennaires sont ponctiformes et se prolongent en arrière par une dépression oblique peu distincte. Les yeux sont saillans, peu enchassés en arrière. — Le corselet est presque carré, un peu rétréci vers la base dont les angles, coupés droit, ont cependant la pointe obtuse. Les angles antérieurs sont peu avancés, presque droits; le bord antérieur est tronqué et la base bi-sinuée; la gouttière qui longe la marge externe est assez large; elle se prolonge en un sillon plus étroit tout le long de la base. La surface est peu convexe, couverte de rides transversales parsemées de très petits points; ces points sont plus serrés sur la base et surtout dans les fossettes latérales qui sont larges, mais peu profondes; les deux impressions transversales sont bien marquées. Les élytres sont oblongues, plus larges que le corselet à la base où elles sont tronquées obliquement, nettement sinuées avant l'extrémité; les épaules sont relevées; les stries sont profondes, simples; les trois séries de fovéoles sont peu distinctes; les intervalles sont relevés, finement aciculés. Le sillon basal se relève assez fortement depuis l'écusson jusqu'aux épaules; la strie présutellaire est très longue et oblique. Le dessous du corps est d'un noir brillant; le milieu des premiers segmens de l'abdomen est ponctué. Les épisternes du métathorax sont plus courts que dans la plupart des *Selenophorus*.

Chez le ♂, les articles des tarsi sont triangulaires, assez étroits; le 1^{er} est deux fois plus long que le 2^e, les squamules sont étroites, peu nombreuses et disposées sur les côtés.

Tucuman. (Lacordaire) 2 ind. Coll. Dejean. L'un de ces individus (♂) notablement plus large que l'autre dans toutes ses proportions; le labre est beaucoup moins échancré.

Mr. Steinheil indique cette espèce (Pangus) comme trouvée pendant l'été dans la province de Cordova au pied des Andes.

91. *S. poeciloides* n. sp.

Long. 13. — El. 8½. — Lat. 5½ M.

Elytres d'un violet cuivreux, tête et corselet d'un cuivreux doré. Palpes testacés, tachés de brun; antennes noires; l'extrémité de chaque article ferrugineuse; le 1^{er} article testacé, brun au milieu. Pattes entièrement noires.

Le fond de l'échancre du menton est un peu épaissi; les scrobes mandibulaires sont larges et n'atteignent pas le niveau de l'extrémité du labre qui est court, transversal, subéchancré. Les antennes, assez grêles, n'atteignent pas la base du corselet. Fossettes intra-antennaires rugueuses, non prolongées en arrière, mais tendant à se réunir vers le sinciput. Sommet de la tête parsemé de quelques points et de quelques rides plus marquées vers les yeux; l'orbite postérieure de ceux-ci aussi grand qu'eux. — Corselet presque carré, arqué sur les côtés, mais surtout dans sa moitié antérieure où les angles sont grands, arrondis, très avancés; base bi-sinuée, déprimée en face des fossettes latérales; ses angles sont à peine distincts, presque arrondis; la surface est parsemée de très petits points qui sont plus gros et plus serrés sur toute la base; les fossettes latérales sont linéaires, profondes et allongées; la base n'est nullement déprimée près des angles; les deux impressions transversales sont bien marquées; le sillon longitudinal est entier, profond au milieu.

Les élytres sont ovales-oblongues, plus étroites en avant qu'en arrière, non sinuées avant l'extrémité; leur plus grande largeur est en dessous du milieu; leur surface est très convexe; les stries sont simples, très profondes; les intervalles relevés et convexes sont entièrement parsemés de petits points; les points des trois séries ordinaires sont peu distincts. — En dessous, l'insecte est d'un noir irisé. Les épisternes du métasternum sont larges et courts, presque carrés, parsemés de points assez superficiels.

Brésil. 2 ind. ♀. Coll. de Chaudoir.

92. *S. opalinus* Lec. List Col. N. Am. p. 13.

iripennis Lec. Ann. Lyc. IV. 289.

Long. 10. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{4}$ M.

D'un noir irisé; palpes, antennes et pattes testacés; labre brun.

Les palpes et les antennes sont grêles et allongés; ces dernières atteignent la base des élytres. Le dernier article des palpes labiaux est un peu renflé au milieu et légèrement tronqué à l'extrémité. Le labre est un peu échancré; l'épistome est tronqué. Les fossettes entre les antennes se bornent à une dépression entourant le point pilifère. L'orbite postérieur des yeux est aussi grand que ceux-ci. Le point pilifère oculaire est situé en face de la partie postérieure de l'oeil. — Le corselet est presque carré, également et faiblement rétréci en avant et en arrière; les côtés sont arqués; les angles antérieurs sont très avancés, grands et arrondis; ceux de la base sont très obtus; la base est bi-sinuée; la surface est plane vers la base qui est ponctuée, surtout autour des fossettes latérales et sur les côtés; les impressions transversales sont bien marquées; la supérieure est assez éloignée du bord antérieur; le sillon longitudinal, peu marqué à la base, porte sur les côtés quelques rides transversales.

Les élytres sont oblongues, légèrement sinuées avant l'extrémité; le sillon basal se relève un peu vers les épaules et y forme avec le sillon marginal un angle presque droit. Les stries sont profondes; les intervalles un peu convexes sont parsemés de points assez distincts et serrés; les points des trois séries sont de grosseur moyenne. La strie préscutellaire est du double plus longue que l'écusson. La pointe sternale n'est pas rebordée. La poitrine et les deux derniers segments de l'abdomen sont ponctués; les autres sillons sont rugueux.

Etats-unis du sud.

93. *S. irideus* Reiche. Col. Columb. No. 79.

Long. $9\frac{1}{2}$. — El. $6\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un noir irisé; palpes, antennes, pattes et labre d'un testacé pâle; ce dernier au milieu, ainsi que les articles 2—11 des antennes sont un peu obscurs. — Impressions entre les antennes punctiformes. Corselet en carré transversal, faiblement rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en dessous des angles antérieurs qui sont avancés et arrondis; les angles de la base très ouverts, mais marqués; la base un peu échancrée

au milieu; surface plane, surtout en arrière, parsemée de points qui sont plus nombreux et plus serrés à la base et vers les angles. — Elytres ovales, sensiblement élargies et arrondies à partir du milieu, faiblement échancrées à l'extrémité; stries profondes, intervalles convexes; intervalles externes parsemés de quelque petits points; les points des trois séries sont peu marqués. — La strie préscutellaire est un peu plus longue que l'écusson.

Plus irisé que le *S. opalinus*; corselet un peu plus court, plus élargi au milieu; angles de la base plus marqués; région des angles postérieurs peu aplanie, plus ponctuée. — Elytres notablement plus convexes, élargies dans leur moitié postérieure, moins sinuées avant l'extrémité.

Colombie.

94. *S. irinus* Reiche (Harpalus) Col. Columb. No. 84.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un noir irisé très brillant; palpes, antennes et pattes testacés; base des mandibules, labre, anus et revers des élytres rougeâtres. — Scrobes atteignant presque le niveau du labre. Impressions entre les antennes larges, rugueuses et un peu ponctuées; tête parsemée de points inégaux, la plupart très petits. — Corselet court, transversal, très arrondi sur les côtés, rétréci en avant, coupé obliquement en arrière, un peu sinué avant les angles de la base qui sont presque droits; le bord antérieur est échancré; la base est tronquée; la surface est convexe au milieu, très déprimée sur les côtés antérieurs et plane en arrière; sillon médian à peine distinct; sillon transversal antérieur profond et bien marqué; sillon postérieur peu distinct; les fossettes de la base sont très larges, divisées par une carène et s'étendant jusque près des angles; au fond, elles sont un peu rugueuses et ponctuées. — Elytres ovales, plus larges que la base du corselet; épaules presque droites; côtés parallèles jusque vers l'extrémité qui n'est presque pas sinuée; stries profondes, fortement ponctuées; points des 3 séries presque confondus avec ceux des stries. — La pointe sternale n'est pas rebordée.

Colombie. 1 ind. (type de Reiche). Coll. de Chaudoir.

95. *S. Faldermanni* Dej. Coll.

De la même taille que le *S. anceps*, de couleur cuivreuse; le corselet n'est pas carré, mais régulièrement arrondi

depuis l'extrémité jusqu'à la base où les angles, très largement arrondis, ne sont réellement pas distincts. Sous tous les autres rapports, il ressemble à l'anceps dont, cependant, je doute qu'il soit une simple variété, les différences étant constantes dans les 11 ind. que j'ai examinés.

Brésil.

96. *S. anceps* Dej. Sp. V. 823.

Long. 10. — El. 6. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

D'un noir verdâtre; palpes testacés, un peu obscurs à la base des derniers articles; 1er article des antennes testacé ainsi que la base des suivans; tarsi d'un brun clair. Le labre est faiblement échancré, finement ponctué; les mandibules sont épaisses, recourbées, peu aiguës à l'extrémité; scrobes courts; tête paraissant lisse, bien qu'elle soit parsemée de très petits points; impressions entre les antennes peu marquées, se bornant à une faible dépression autour du gros point ocellé placé de chaque côté de la base de l'épistome. — Corselet en carré transversal, un peu plus arqué en avant qu'en arrière; les angles postérieurs sont grands, saillans, arrondis; ceux de la base sont obtus; la base est bi-sinuée; la surface est peu convexe si ce n'est en avant où les côtés fléchissent fortement; les fossettes latérales sont très peu profondes, linéaires, rugueuses et ponctuées de même que la base entière; la partie antérieure du corselet est également couverte de très petits points entremêlés de fines rugosités. — Les élytres sont ovales-oblongues, à peine un peu sinuées vers l'extrémité; les épaules sont très relevées; stries profondes, simples; intervalles convexes, entièrement couverts d'une ponctuation fine et serrée; la ponctuation du dessous du corps est beaucoup plus clairsemée; la strie présentellaire est courte et peu marquée. Les épisternes métathoraciques sont assez courts, bien qu'étant cependant plus longs que larges.

Brésil. Les deux ind. de la Coll. Dejean viennent du Tucuman.

97. *S. splendidus* n. sp.

♂ Long 10. — El. 7. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

♀ „ 12. — „ $7\frac{1}{2}$. — „ 5 M.

Tête et corselet d'un bleu métallique. Elytres d'un cuivre doré, vert sur les côtés. Antennes testacées, chacun des articles taché de noir au milieu. Palpes testacés, leur pénulti-

tième article noir à la base; pattes couleur de poix; genoux rougeâtres, tarsi testacés; dessous du corps noir bleuâtre; anus ferrugineux. Scrobes mandibulaires courts. Les deux fossettes entre les antennes arrondies, mais peu profondes. Yeux saillans. Corselet transversal; bord antérieur tronqué au milieu, s'avancant ensuite vers les angles qui sont larges, arrondis et déprimés; côtés régulièrement arqués jusqu'aux angles de la base qui sont obtus; la base même légèrement bi-sinuée; rebord fin et régulier, ne disparaissant qu'au milieu du bord antérieur; les deux fossettes basales larges mais peu profondes, un peu rugueuses; les impressions transversales bien marquées, mais seulement au milieu; toute la surface du corselet est parsemée de très petits points. — Elytres oblongues, tronquées à la base, se rétrécissant vers l'extrémité qui est acuminée et précédée d'une sinuosité assez sensible. Les stries sont profondes, peu distinctement ponctuées; les intervalles sont presque plans, mais ils deviennent convexes vers l'extrémité; tous sont vaguement parsemés de petits points visibles à la loupe seulement. La strie préscutellaire n'a que deux fois la longueur de l'écusson. — Episternès du mésothorax allongés et portant quelques points.

Guatemala. Mexique. Colombie. 5 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

98. *S. punctatulus* n. sp.

Long. 8. — El. $5\frac{1}{4}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

D'un noir bronzé; palpes, antennes et pattes testacés; labre ferrugineux sur ses bords. — Tête très finement ponctuée; fossettes intra-antennaires arquées, s'étendant jusqu'en face du milieu des yeux; ceux-ci saillans. — Scrobes courts. — Corselet plus court que large, plus étroit à la base qu'antérieurement où les angles, avancés et obtus, ne dépassent que faiblement les yeux. Les côtés sont très régulièrement arrondis jusqu'à la base où les angles sont très obtus, presque arrondis; le milieu de la base est légèrement échancré; le bord antérieur paraît l'être beaucoup plus, à cause de la saillie des angles; toute la surface, sauf le milieu, est couvert de très petits points qui sont plus forts et entremêlés de rugosités sur la base et sur les côtés; le rebord marginal est fin, et devient indistinct au milieu de la base; les deux impressions transversales sont bien marquées; le sillon longitudinal s'étend jusqu'à la base, mais il n'atteint pas le bord antérieur; les deux fossettes basales sont larges et fort peu profondes. — Elytres

oblongues ovales, subsinuées avant l'extrémité, arrondies en dessous des épaules; les côtés peu parallèles; sillon basal arqué, un peu plus relevé aux épaules que vers l'écusson; stries fines et simples; intervalles plans, couverts d'une ponctuation fine et serrée; les points des trois séries sont peu distincts. Strie présentellaire oblique, fine, de moitié plus longue que l'écusson. Dessous du corps entièrement et finement ponctué.

Yucatan. (Pilate). 6 ind. Coll. de Chaudoir. 2 ind. Coll. Putzeys.

99. *S. glabripennis* n. sp.

De la taille du *S. pubifer*. De même que le *punctatulus*, le *glabripennis* ne porte aucune pubescence soit sur les élytres soit sur le corselet; ce dernier a les côtés moins arrondis; les côtés de la base le sont moins aussi; les fossettes latérales sont plus distinctes; les élytres sont moins ovales, plus planes en dessus; le sillon basal remonte un peu plus vers les épaules; les intervalles sont plus relevés et entièrement couverts d'une ponctuation plus fine et plus serrée.

Colombie. 4 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

100. *S. luridus* Reiche. Col. Columb. No. 81. (*Hypolithus*).

Long. 9. — El. 6. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

La plus courte des espèces de ce groupe. Elytres brunes, marginées de testacé vers l'extrémité; la tête et le corselet sont ferrugineux; les palpes, les antennes (dont les articles 2 — 11 sont un peu obscurcis) et les pattes testacés; le dessous est noir; le revers, tant du corselet que des élytres, est ferrugineux. — La tête est lisse, ponctué près des yeux; ceux-ci sont grands, mais peu saillans. Le corselet est en carré transversal, un peu plus étroit en arrière qu'en avant; ses côtés sont légèrement arrondis dans leur première moitié, puis à peine arqués jusqu'à la base dont les angles sont très obtus, presque arrondis; les angles antérieurs sont très avancés et obtus; la base est bi-sinuée, légèrement échanerée entre les deux fossettes latérales qui s'y appuient; le sillon longitudinal n'est distinct qu'au milieu; toute la surface est parsemée de points très petits qui sont plus serrés et plus gros sur les côtés et sur la base. — Les élytres sont ovales, élargies dans leur moitié postérieure, sinuées avant l'extrémité, plus larges aux épaules que la base du corselet; les stries sont profondes

et simples; les intervalles sont un peu relevés et eriblés de petits points dont quelques uns, surtout vers la moitié postérieure, sont surmontés de poils blancs extrêmement courts et difficiles à distinguer. Les trois séries de points sont peu distinctes. Les premiers segmens de l'abdomen portent quelques gros points; les 3 derniers sont plus abondamment et plus finement ponctués.

Nouvelle Grenade 4 ind. Coll. de Chaudoir.

101. *S. rufilabris* Dej. Sp. IV. 185. (Hypolithus).

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. 6. — Lat. 4 M.

Noir, un peu bronzé en dessus; bleuâtre en dessous; la pubescence des élytres les fait paraître grises; palpes, les deux premiers articles des antennes et pattes testacés; les articles 3—11 des antennes sont brunâtres au milieu, les genoux sont couleur de poix. — Les scrobes mandibulaires sont larges et courts. La tête est entièrement ponctuée; les fossettes intra-antennaires sont bien marquées et rugueuses. — Le corselet est, aux angles antérieurs, de la largeur de la tête avec les yeux, plus large que long, également rétréci à ses deux extrémités, subsinué avant les angles de la base qui sont faiblement obtus et même presque droits et un peu relevés; la base est bi-sinuée, déprimée en face des fossettes latérales qui sont larges et peu marquées; le bord antérieur est échancré en demi-cercle; le rebord latéral, assez fin, s'élargit vers les angles antérieurs; le sillon longitudinal atteint la base, mais en avant, il s'arrête à l'impression transversale; toute la surface est finement ponctuée; vers la base et sur les côtés, les points sont plus serrés et surmontés d'une pubescence blanchâtre très courte. — Les élytres sont un peu plus étroites à la base que vers l'extrémité qui est légèrement sinuée; les épaules sont un peu relevées, obtuses, la surface est aplanie sur le dos; les stries sont profondes, simples, les intervalles un peu relevés, couverts de petits points très serrés et d'une pubescence grise et courte; les points des 3 séries sont peu distincts. La strie préscutellaire est courte et oblique. Le dessous du corps est ponctué, le segment oval est bi-sinué sur les côtés, légèrement échancré au milieu chez le ♂.

Cayenne. 4 ind. Coll. Dejean.

102. *S. liodiscus* n. sp.

Long. 8. — El. 6. — Lat. 4 M.

Très voisin du *rufilabris*. Antennes testacées; rebord

et revers du corselet et des élytres d'un ferrugineux obscur. La tête n'est pas ponctuée; le corselet ne l'est qu'à la base et sur les côtés. Corselet plus court, plus arrondi antérieurement, beaucoup plus rétréci en arrière où les angles, très nettement coupés, sont un peu plus ouverts que droits; les angles antérieurs sont plus largement arrondis; les intervalles des élytres sont plus plans; la strie préscutellaire est du double plus longue.

Colombie. 1 ind. ♀. Coll. de Chaudoir.

103. *S. rugulosus* n. sp.

Long. 11. — El. $6\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

Voisin du *S. anceps* dont il a la coloration noir-bleuâtre; les palpes et les antennes sont d'une teinte plus claire; le corselet est encore moins rétréci vers la base dont les angles sont plus droits; la surface est plus plane; la ponctuation du corselet et des élytres est plus forte et encore plus serrée. Pour le surplus, cet insecte, dont je n'ai vu qu'un seul ind. ♀, ressemble à l'*anceps*.

Amazone. (Bates). Coll. de Chaudoir.

104. *S. paganus* Dej. Sp. V. 834 (Hypolithus).

Long. 8. — El. 5. — Lat. $3\frac{1}{4}$ M.

Dejean a confondu sous ce nom deux espèces distinctes: l'une dont le corselet est carré, avec les côtés presque droits dans leur moitié inférieure, et les angles complètement arrondis; l'autre, plus grande, a la tête et le corselet rouges; ce dernier est plus large, ayant les côtés très régulièrement arrondis jusqu'à la base où les angles sont un peu plus marqués. (voy. ci-après: *velutinus*). Les fossettes basales sont plus superficielles, le milieu de la base est plus échancré; le sillon longitudinal est plus fin et moins distinct en dessous de l'impression transversale. Dans les deux espèces les serobes mandibulaires sont larges et courts, la strie préscutellaire se borne à un trait oblique, la pointe sternale n'est pas rebordée, les tarses postérieurs sont allongés.

Colombie.

105. *S. velutinus* n. sp. (*paganus* Dej. pro parte).

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{4}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Voy. la descr. du *S. paganus*.

106. *S. pubifer* n. sp.

puberulus Putz. Ann. S. ent. Belg. XVII. 119.

Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Noir avec un reflet irisé sur les élytres; base des mandibules, labre et bords des élytres rougeâtres; palpes, antennes et pattes testacés; les 3 premiers articles des antennes sont souvent tachés de noir. — La tête est ponctuée surtout en avant; elle porte au sommet une fossette arrondie; le corselet est régulièrement arqué sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière; le rebord marginal est beaucoup plus relevé dans sa moitié antérieure; il est interrompu au milieu de la base; tous les angles sont arrondis; les angles antérieurs sont très avancés; toute la surface, sauf au milieu, est couverte d'une ponctuation serrée et un peu inégale, mais non pubifère. — Les élytres sont comme celles du *punctatulus*, mais leur ponctuation est plus forte et l'on y remarque une pubescence courte et jaunâtre.

Antilles, Venezuela. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

107. *S. circumfusus* n. sp.

Long. 10. — El. 6. — Lat. 4 M.

Un peu plus grand que le *rufilabris*: coloré de même sauf que les bords du corselet et de l'extrémité du élytres ainsi que le revers de ceux-ci sont d'un ferrugineux obscur. Le corselet est plus long, plus étroit, plus nettement sinué avant les angles postérieurs qui sont un peu saillants; les élytres sont plus longues et plus parallèles.

1 ind. ♂. Coll. de Chaudoir, indiqué comme venant de Colombie?

108. *S. rugipennis* n. sp.Long. $8\frac{1}{2}$. — El. $5\frac{1}{2}$. — Lat. $3\frac{1}{2}$ M.

Il diffère du *pubifer* surtout par la forme de son corselet qui est beaucoup plus étroit vers la base dont les angles sont moins arrondis et plus obtus; il est également plus large en avant et ses côtés sont plus arrondis; la surface est plus plane, surtout vers la base; les côtés de celle-ci sont pubescens vers les angles; les élytres sont plus parallèles; la strie présutellaire est plus courte; le 1^{er} article des antennes est testacé; les autres portent une ligne brune qui les longe de chaque côté.

Amazone. 2 ind. Coll. de Chaudoir.

Je place à la fin des *Selenophorus* trois espèces qui, tout en présentant les caractères du genre, ont un faciès un peu différent. Dans les autres espèces, les tibias sont ordinairement un peu arqués et le 1er article des tarses, chez les ♀, est plus grand que les suivans. Ici l'arcuature des tibias est fort prononcée et le 1er article des tarses (♀) est tout aussi développé que chez les *Gynandropus*.

109. *S. crassiusculus* n. sp.

Long. 10. — El. 6. — Lat. 4 M.

Noir, palpes, antennes et tarses d'un brun clair. Les scrobes sont courts; les antennes courtes et grèles. La tête est finement ponctuée surtout en avant; l'épistome porte au milieu de sa base une double fossette arrondie. Les impressions interoculaires sont nulles, on n'y aperçoit que les deux points ordinaires. Les yeux sont assez petits, arrondis, peu saillans. Le corselet est suborbiculaire, très arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant; le bord antérieur est faiblement échancré; ses angles légèrement saillans, sont obtus; la base est échancrée; ses angles sont complètement et très largement arrondis; la surface est convexe, très abaissée vers les côtés; la base est un peu déprimée vers les angles; les fossettes latérales sont peu profondes, descendent jusqu'à la base et portent un petit nombre de points; les impressions transversales sont peu marquées, mais distinctes; le sillon longitudinal, très fin, ne dépasse pas l'impression antérieure, mais il atteint la base. — Les élytres sont oblongues, peu arrondies sur les côtés, simées avant l'extrémité; les épaules sont relevées. Les stries sont très finement ponctuées, les intervalles un peu relevés; les points des trois séries sont de grosseur moyenne; ceux du 3e intervalle sont moins distincts; les intervalles externes et l'extrémité des autres portent quelques petits points pilifères. La pointe sternale n'est pas rebordée. Les tibias postérieurs et surtout les intermédiaires sont assez fortement arqués.

Mexique (Oaxaca) Sallé. 7 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys. Un seul de ces individus a sa coloration normale; les autres, plus ou moins immatures, sont bruns.

110. *S. curvipes* n. sp.

Long. 11. — El. $6\frac{1}{2}$. — Lat. $4\frac{1}{2}$ M.

Evidemment voisin du précédent; d'un noir plus brillant;

d'une taille un peu plus grande; gouttière latérale du corselet s'élargissant beaucoup et s'aplanissant avant les angles postérieurs; fossettes latérales plus profondes; jambes intermédiaires et postérieures plus longues et beaucoup plus arquées.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce dont j'ignore la patrie. Je suppose cependant qu'il vient du Mexique.

111. *S. arcuatus* n. sp.

Long. $7\frac{1}{2}$. — El. $4\frac{1}{4}$. — Lat. 3 M.

Beaucoup plus petit que le *crassiusculus*; d'un noir plus brillant et légèrement bronzé; antennes noires avec les 2 premiers articles ferrugineux; le corselet est notablement plus large, plus transversal, moins arrondi sur les côtés; ses angles antérieurs sont plus avancés.

Mr. Reitter m'en a envoyé 4 ind. (♂ et ♀) parfaitement semblables, comme venant du Mexique.

<i>aequinoctialis</i> D.	22	<i>confinis</i> Sahlb. Brésil. 1844.	
<i>alternans</i> D.	4	p. 512. 24.	
<i>amaroides</i> D.	18	<i>cayennensis</i> Fauv. Cayenne.	
<i>aeneocupreus</i> D.	65	<i>cordatus</i>	38
<i>affinis</i> D.	71	<i>chalcus</i> D.	14
<i>anceps</i> D.	96	<i>crassiusculus</i>	109
<i>aurichalcus</i> D.	76	<i>careniger</i>	63
<i>aeratus</i> Reich.	139	<i>einctus</i>	64
<i>aereus</i> Lec.	56	<i>celer</i> D.	76
<i>antarctioides</i> Sth.	45	<i>coracinus</i> D.	85
<i>apicalis</i>	5	<i>cardionotus</i>	35
<i>assimilis</i>	61	<i>circumfusus</i>	107
<i>agilis</i>	77	<i>eurvipes</i>	110
<i>arcuatus</i>	111	_____	
_____		<i>discopunctatus</i>	25
<i>Beauvoisi</i> D.	67	<i>dorsalis</i> Kirsch.	
<i>blandus</i> D.	68	<i>distinctus</i>	2
<i>baladicus</i> Fauv.		<i>dubius</i>	81
(<i>G. Diaphoromerus</i>)		_____	
<i>barysomoides</i>	57	<i>ellipticus</i> D.	15
<i>Batesi</i>	83	<i>exilis</i>	33
_____		<i>excisus</i>	89
<i>cuprinus</i> D.	25	<i>emarginatus</i>	34
<i>chalybaeus</i> D.	67	_____	
<i>coracinus</i> D.	85	<i>fossulatus</i>	8
<i>chalcosomus</i> R.	28	<i>flavilabris</i>	62

<i>fatuus</i> Lec.	31	<i>opacus</i>	27
<i>flavipes</i> Chd.	52	<i>obscuricornis</i>	26
<i>fulvicornis</i>	75	<i>obscurus</i>	87
<i>foveatus</i>	40		
<i>Faldermanni</i>	95	<i>pyritosus</i> D.	1
		<i>punctulatus</i> D.	59
<i>granarius</i> D.	17	<i>pullus</i> D.	50
<i>gagatinus</i> D.	93	<i>pedicularius</i> D.	12
<i>Galopagoensis</i> Waterh.		<i>promptus</i> D.	44
<i>genuinus</i>	43	<i>parumpunctatus</i> D.	30
<i>gressorius</i> D. Coll.	14	<i>pulicarius</i>	17
<i>glabripennis</i>	99	<i>planipennis</i> Lec.	
		<i>pampicola</i> Steinh.	
<i>harpaloides</i> Reh.	30	<i>pampicola</i>	58
		<i>punctiger</i> Kirsch.	
<i>impressus</i> D.	3	<i>pusillus</i> D.	10
<i>irideus</i> Reh.	93	<i>propinquus</i>	70
<i>iripennis</i> Lec.	92	<i>punctipennis</i>	72
<i>iripennis</i> Say.		<i>pleuriticus</i>	84
(<i>varicolor</i> Lec.)		<i>pusio</i>	79
<i>integer</i> Fab.	66	<i>pubifer</i>	106
<i>illustris</i>	73	<i>paganus</i> D.	104
<i>irinus</i> Reh.	94	<i>puellus</i>	55
		<i>poeciloides</i>	91
<i>lineatopunctatus</i> D.	4	<i>punctatulus</i>	98
<i>lucidulus</i> D.	27	<i>puncticollis</i>	42
<i>lubricipes</i> D.	14		
<i>Lacordairei</i> D.	90	<i>quadricollis</i>	82
<i>limbolaris</i> Perty			
<i>laesus</i> Lec.-Proc. Phil. 1878		<i>rufescens</i>	24
<i>lugubris</i>	51	<i>rugulosus</i>	103
<i>luridus</i> Reh.	100	<i>rufulus</i>	54
<i>liodiscus</i>	102	<i>rugipennis</i>	108
		<i>rufilabris</i> D.	101
<i>multipunctatus</i> D.	9		
<i>myrmidon</i> D.	37	<i>sinuatus</i> Gyll.	29
<i>marginipilosus</i> Sth.		<i>scitulus</i> D.	39
<i>uisellus</i>	78	<i>subaeneus</i> Reh.	23
<i>mendicus</i>	48	<i>subpunctatus</i> Reh.	
<i>modestus</i>	86	<i>stigmatosus</i> G.	3
<i>mundus</i>	32	<i>subtinctus</i> Lec.	
		<i>seriatoporus</i>	20
<i>ovalis</i> D.	16	<i>subaeneus</i> Reh.	23
<i>obtusus</i> D. B. Ayr.		<i>subsinuatus</i>	36
<i>opalinus</i> Lec.	92	<i>splendidus</i>	97

striatopunctatus	41	vicinus D.	74
subcordatus	46	variegatus D.	7
Satyrus	47	variabilis Curt.	
Sallei	11	varicolor Lee.	
—————		(iripennis Say.)	
troglydites D.	13	viridescens Lee.	60
tenebrosus Lee.		vilis	53
tricolor Guér.		velutinus	105
tesselatus	6	—————	
tibialis	80	xantholomus	49
tarsalis	69	xanthoseelis D. Coll.	65
thoracicus	88	—————	
—————		yucatanus	21

Vereins-Angelegenheiten.

In der Sitzung am 2. August wurde in Beziehung auf das Mitgliederverzeichniss die Berichtigung vorgetragen, dass der Herr Dr. juris Behn in Hamburg (im Verzeichniss des Jahrg. 1875 irrigerweise Behm gedruckt) in der Mitgliederliste des Jahrg. 1877 fehlt. Ferner ersucht Herr V. Gaiger um die Anzeige, dass er nicht mehr in Lissa, sondern fortan in Zara wohnt.

Unter den 79 seit der letzten Sitzung eingelaufenen Zuschriften waren mehrere, welche das Interesse der Anwesenden lebhaft anregten. So z. B. eine Mittheilung unsers Ehrenmitgliedes, Exe. van Lansberge, der eine Absendung von Coleopteren und Orthopteren aus Batavia ankündigt, und dabei bemerkt, dass unter den vielen ihm zuströmenden Insecten noch kein einziger Pausside sich befunden habe, weil die dortigen Sammler (sehr begreiflich) nur griffen, was von grossen und farbenglänzenden Sachen auf der Erde kröche oder sich auf die Blüten setzte. Doch habe sich der französische Entomolog, Herr Raffray, derzeit in Neuguinea, mit besonderm Eifer auf die Minutien verlegt. Dass die Papua's allmählich anfangen, ihre Vorväter aus der Erde zu graben, um aus deren Schädeln einen Handelsartikel mit den Europäern zu machen, erkläre sich aus den jetzt angeregten anthropologischen

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Entomologische Zeitung Stettin](#)

Jahr/Year: 1878

Band/Volume: [39](#)

Autor(en)/Author(s): Putzeys J.

Artikel/Article: [Description des Selenophorus de l'Amérique 5-73](#)